

# Conseil des arts de Saguenay

## RAPPORT ANNUEL



2020



## Oeuvre en couverture

Cindy Dumais est née à Dolbeau en 1978. Établie à Chicoutimi depuis plus de vingt ans, ses recherches sont axées sur la traduction du langage vers la matière. Elle a présenté une douzaine d'expositions individuelles et près d'une cinquantaine d'expositions collectives au Canada et à l'étranger. Depuis 2017, elle travaille sur le projet d'envergure ENTRETIENS, qui a pour origine les premiers jets d'auteurs québécois. Pour le premier chapitre, les auteurs Stéfanie Tremblay et Paul Kawczak ont prêté leur corps aux personnages d'une nouvelle écrite par l'artiste. Il sera présenté en juin 2021 au BPS22-Musée d'art de la Province de Hainaut (Charleroi, Belgique). *Keep In Touch*, le deuxième chapitre, en partie financé par le *Programme de soutien aux projets spéciaux*, sera présenté à l'été 2021 à Langage Plus (Alma, Canada) et il prend pour départ une page de carnet de Larry Tremblay que le dramaturge lui a généreusement partagée. ENTRETIENS est une œuvre visuelle, littéraire, cinématographique et théâtrale, qui étudie la plasticité des identités et la spatialité du texte.

Dans le format de l'installation, les constellations formelles, conceptuelles et littéraires de Cindy Dumais racontent l'expérience matérielle des corps et de la pensée. Chacune de ses expositions présente un état temps-espace d'un projet ; elle travaille par itération. Les projets sont construits en écho, se superposant à chacune des présentations, de façon à créer une généalogie des œuvres. Inspirée par les textes d'auteurs, elle se positionne comme collectionneuse, colligeant les identités et questionnant l'identité. Cherchant les possibilités de dialogue, l'univers tentaculaire et énigmatique de Cindy Dumais met en lumière ce qu'il a de plus obscur chez l'homme, mais toujours sublime.

Les œuvres de **Cindy Dumais** ont été acquises dans de prestigieuses collections privées et des collections publiques, dont le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée national des beaux-arts du Québec, la Collection Loto-Québec et la Collection UQAC. Elle tient le double rôle d'autrice et d'éditrice depuis 2005 avec LaClignotante et elle a cofondé AMV/Art-Mobilité-Visibilité. Elle partage son temps entre l'atelier au Centre de production en art actuel TouTTouT et l'enseignement au Cégep de Chicoutimi.

*ENTRETIENS*, 2020  
photo © Rosemarie Caron

# SOMMAIRE

Crédits	4
Mot de la présidente	6
Le conseil d'administration	9
Mot de la directrice	12
Mission / vision / valeurs	15-16
L'année 2020 en chiffres	19
Programme de contribution au fonctionnement des organismes	20
Programme de soutien aux projets spéciaux	28
Résidence de recherche-crédation UQAC-CAS	34
Politique de délégation	36
Programme de recherche-crédation de la MRC-du-Fjord	38
Entente de partenariat territorial avec le CALQ	41

## Annexe

---

- États financiers 2020 et reddition des comptes du fonds sous-gestion Marie-Talbot
- Dossier de presse

# CRÉDITS

## Rédaction

*Kathy Boucher*

## Conception et mise en page du rapport

*Cathy Fortin*

## Corrections

*Chrystina Tremblay*

## États financiers 2020

*Raymond Chabot Grant Thornton*

## Remerciements

Le Conseil des arts de Saguenay tient à remercier pour leur soutien logistique, juridique et administratif, Madame Guylaine Houde, directrice du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, Madame Sylvie Larouche du Service des finances, Caroline Fortin, conseillère aux arts et à la culture et Monsieur Luc-Michel Belley Chef de la Division arts, culture et bibliothèques au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

Le Conseil des arts de Saguenay tient également à remercier pour leur soutien financier ou leur contribution spécifique à nos projets, la Ville de Saguenay, le ministère de la Culture et des Communications, l'Université du Québec à Chicoutimi, la Fondation Thomas-Léon Tremblay, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué, par leurs actions et leurs dons au positionnement du Conseil des arts de Saguenay et à l'augmentation de ses fonds sous gestion.

TOUTE REPRODUCTION INTÉGRALE OU PARTIELLE DES TEXTES ET DES IMAGES DE CE RAPPORT, PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, TANT ÉLECTRONIQUE QUE MÉCANIQUE, NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY.

Conseil des arts de Saguenay  
6166, rue Notre-Dame  
Laterrière (Québec) G7N 1A1  
418-698-3000, poste 4092

[conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca](mailto:conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca)  
[www.conseildesartssaguenay.com](http://www.conseildesartssaguenay.com)





*Itinérance*  
Théâtre CRI  
Photo © Denise Pelletier



*Petites formes dévoilées*  
« DIX HUIS-CLOS et + », Théâtre CRI  
Photo © Patrick Simard



*Aisselles et bretelles*  
Théâtre CRI  
Photo © Alexandre Girard

## Mot de la présidente

Photo © Musée du Fjord



Il est venu le temps pour moi de vous livrer un dernier rapport annuel. Il y a déjà six ans, j'acceptais avec une certaine dose de fébrilité et de naïveté d'agir en tant que présidente du Conseil des arts de Saguenay (CAS). Je vous suis profondément reconnaissante de la confiance que vous m'avez accordée tout au long des trois mandats pendant lesquels j'aurai pu contribuer, avec vous, je l'espère bien humblement, à l'avancement de la cause artistique et des dossiers du CAS. Aujourd'hui, mes sentiments se partagent avant tout entre une certaine satisfaction

du devoir accompli et le privilège d'avoir vécu une expérience humaine intense et parfois difficile.

Rapidement, de vraies incertitudes sur les plans politique et économique nous ont interpellés. L'austérité budgétaire au Québec touchait tous les milieux. À Saguenay, encore là, la question budgétaire s'est imposée comme incontournable pour que le CAS ait les moyens de jouer adéquatement son rôle.

Ce climat d'ambiguïtés nous a amenés à nous questionner et à devoir préciser le rôle essentiel que joue, et que doit continuer de jouer, le CAS tout en le distinguant des attributions culturelles dévolues à la Ville de Saguenay en matière de soutien aux organismes artistiques et aux artistes. Pour ce faire, nous avons mené des actions significatives. Dès le premier mandat de ma présidence, j'ai proposé au conseil d'administration d'entamer un vaste processus de réflexion et de poser un diagnostic organisationnel en nous appuyant sur une consultation à l'interne, mais aussi auprès de nos partenaires, des artistes et des organismes artistiques que nous soutenions. Cette analyse systémique avait été appuyée financièrement par Services Québec et la Ville de Saguenay. Cette démarche avait pour objectif de mieux cerner les principaux enjeux, les défis et les besoins de notre communauté artistique professionnelle. Ce travail d'introspection s'imposait. Le CAS avait dix ans; il devait interroger et réévaluer son mode de fonctionnement ainsi que son champ d'intervention. Au cours des six dernières années, deux consultations ont été réalisées par des consultants. Par ailleurs, les rencontres avec la communauté artistique ont été révélatrices, d'autant plus qu'elles démontraient l'importance d'apporter un renouveau pour maintenir la reconnaissance du milieu envers notre organisme. Ces rencontres ont aussi illustré la nécessité d'améliorer et de clarifier les liens et la complémentarité entre le Conseil des arts de Saguenay et la Ville. Selon plusieurs, il existait une véritable confusion dans les règles et dans la manière dont la Ville et le Conseil des arts de Saguenay soutiennent certains organismes

professionnels. Devant ces constats émanant du milieu, nous avons convenu d'activer la réalisation d'un plan stratégique triennal comportant entre autres une nouvelle mission et la clarification des rôles entre le CAS et la Ville de Saguenay. Ce plan stratégique est un formidable levier pour mieux ancrer et diffuser notre vision tout en nous permettant de relever les missions et les défis stimulants qui se pointent à l'horizon. En proposant une logique d'ensemble, ce cadre de référence sera fort utile aux nouveaux membres du conseil d'administration.

Le déploiement du plan stratégique a été financé par Services Québec et la Ville de Saguenay. L'adhésion des administratrices et des administrateurs actuels à ce plan a été immédiate, tous reconnaissant la pertinence d'un tel outil qui repose, une fois de plus, sur un processus de consultation impliquant près de 25 personnes du milieu, de nos partenaires et de représentants d'autres conseils des arts. Il en résulte une somme appréciable d'informations qui nous ont permis de regarder droit devant et de procéder à la mise en place d'actions structurantes et d'une vision de développement. Vous aurez compris que l'implication des membres du conseil d'administration et de la direction générale du CAS a, à ce jour, exigé un investissement majeur.

La nouvelle mission du Conseil des arts de Saguenay ainsi que ses rôles respectifs ont été présentés aux organismes et aux artistes que nous soutenons grâce à l'aide consentie par la Ville de Saguenay, par certains partenaires et par nos avoirs. Dans l'ensemble, l'accueil s'est avéré plutôt favorable.

## Un protocole d'entente triennal avec Saguenay

Après plusieurs discussions avec la Ville de Saguenay, nous avons aussi travaillé conjointement à l'élaboration d'un protocole d'entente triennal 2021-2023 incluant des crédits pour la création de bourses artistiques, à l'appariement résultant de nos démarches de financement auprès du secteur privé et à l'acquisition de nouveaux locaux pour le CAS correspondant davantage à ses besoins opérationnels. Je suis fière de ce dénouement, car il s'agira du premier protocole triennal à intervenir entre la Ville de Saguenay et le CAS au cours des 16 dernières années. Simultanément, nous avons mené des interventions pour aider la communauté artistique affligée par la pandémie. Il y avait aussi cette réelle volonté de la part de l'administration municipale et gouvernementale de contribuer à une relance des activités de notre communauté artistique professionnelle. Des budgets de plus de 200 000 \$ ont été

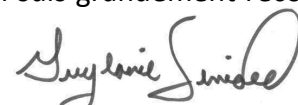
accordés par la Ville de Saguenay et par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de projets spéciaux recommandés par nos jurys dont le rôle est vital au CAS tant leurs évaluations sont objectives et rigoureuses. Parmi nos autres actions de représentations, soulignons notre participation aux nombreuses rencontres de la Commission des arts et de la culture de la Ville de Saguenay. Cette proximité avec la Ville ne signifie aucunement une servilité. Elle nous permet de faire valoir nos points de vue et de formuler des conseils. Notre présence est appréciée.

Comme vous le constatez certainement, le conseil d'administration et la direction générale ont été des plus actifs. À la lecture du rapport de la directrice générale, vous remarquerez assurément la gamme d'autres réalisations tout aussi diverses et importantes. Je tire ma révérence de la présidence du Conseil des arts de Saguenay avec sérénité, convaincue du dévouement et de l'engagement de notre direction générale, mais aussi de ses administrateurs, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler. Par ailleurs, je conserve une certaine fébrilité devant les multiples défis qui se dressent au CAS, le premier étant de garder constamment à l'esprit que le Conseil des arts doit œuvrer avec les artistes tout au cours de leur carrière, qu'ils soient professionnels ou en voie de professionnalisation, dans l'élaboration et la continuité, ou à la fin de leur carrière artistique professionnelle. Il s'agit ainsi, pour nous tous, de faire reconnaître ce que nous sommes et notre raison d'être.

En cette fin de mandat, permettez-moi de m'adresser en tout premier lieu aux membres du conseil d'administration qui, au fil des six dernières années, se sont succédé, m'ont épaulée et m'ont constamment inspirée. Qu'ils soient ici ardemment remerciés. Qu'il me soit également permis de souligner le départ de quatre d'entre eux qui terminent cette année, tout comme moi, leur troisième mandat. Il s'agit de Chantale Hudon, de Sylvie Marcoux et de François Imbeau. Leur implication a été plus qu'exemplaire. Mes remerciements vont aussi à Julie Morin, à Philippe Belley et aux délégués du conseil municipal : Brigitte Bergeron, Julie Dufour, Carl Dufour et Luc-Michel Belley, observateur. Leur présence positive et constructive a été appréciée lors de nos nombreuses rencontres.

Enfin, j'aimerais adresser mes sincères remerciements à Kathy Boucher, la directrice générale. Son appui a été indéfectible, et je peux vous assurer qu'elle n'a de cesse de travailler dans l'intérêt fondamental de notre organisme et du milieu artistique. Ce fut un réel plaisir de travailler auprès d'elle! Elle est dotée d'un véritable sens de l'engagement et de l'honnêteté.

Chères collègues et chers collègues, à plus d'une occasion j'ai senti votre appui et votre confiance. J'ose dire votre amitié. Vous me manquerez certainement. Je vous en suis grandement reconnaissante.

  
Guylaine Simard  
Présidente

# Le conseil d'administration

Formé de 10 administrateurs la gouvernance a tenu **6 assemblées** entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020.

Selon le règlement numéro VS-R-2005-34 remplacé par le règlement numéro VS-R-2012-104, la composition du conseil d'administration se définit comme suit :

*10 membres dont :*

- 3 issus du conseil municipal de la Ville de Saguenay ;
- 5 issus du milieu des arts (artiste, artiste lié à un organisme ou un travailleur culturel) ;
- 2 issus du milieu des affaires.

Le mandat d'un membre est d'au plus 2 ans et est renouvelable. Il est limité à 3 mandats de 2 ans pour un maximum de 6 ans. Le conseil bénéficie de l'appui de 5 comités qui veillent à la bonne gestion et au soutien de la direction de l'organisme :

- comité ad hoc de planification stratégique ;
- comité programme et évaluation par les pairs ;
- comité exécutif ;
- comité des ressources humaines ;
- comité de financement.



**Guylaine Simard**  
Représentante du milieu des arts  
Nommée le 07/04/2015  
**Présidente**



**Julie Morin**  
Représentante du milieu des arts  
Nommée le 03/07/2017  
**Administratrice**



**Chantale Hudon**  
Représentante du milieu des affaires  
Nommée le 12 /02/2014  
**Vice-présidente**



**Julie Dufour**  
Représentante du conseil municipal  
Nommée le 05/10/2020  
**Administratrice**



**Brigitte Bergeron**  
Représentante du conseil municipal  
Nommée le 04/12/2017  
**Vice-présidente**



**Jimmy Bouchard**  
Représentant du conseil municipal  
Nommé le 13/01/2020  
Départ en octobre 2020  
**Administrateur**



**François Imbeau**  
Représentant du milieu des affaires  
Nommé le 07/04/2015  
**Trésorier**



**Carl Dufour**  
Représentant du conseil municipal  
Nommé le 06/05/2019  
**Administrateur**



**Sylvie Marcoux**  
Représentante du milieu des arts  
Nommée le 07/04/2015  
**Secrétaire**



**Philippe Belley**  
Représentant du milieu des arts  
Nommé le 06/05/2019  
**Administrateur**



Mathieu Villeneuve  
Salon du livre du SLSJ  
photo © Rocket Lavoie



Anaïs Gaudreault  
Salon du livre du SLSJ  
photo © Rocket Lavoie



La cérémonie de remise des Prix littéraires du Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint- Jean s'est déroulée à huis-clos, en compagnie des dignitaires et des lauréats.e.s  
photo © Rocket Lavoie

# 2020 en images



*Baluchon*  
Théâtre Les Amis de Chiffon  
photo © Patrick Simard

# Mot de la directrice



Photo © Sophie Gagnon-Bergeron

En dépit des circonstances imprévisibles de la dernière année, le milieu artistique de Saguenay, fidèle à lui-même, a témoigné d'une grande résilience. Impossible de nier que le milieu culturel fait partie des secteurs économiques les plus affectés par la pandémie : « Au Québec, 24,1 % des emplois dans le secteur de la culture ont disparu, soit 50 000 emplois, entre août 2019 et 2020 ». L'incertitude et le stress économique ont eu des effets importants sur la santé psychologique des artistes ce qui préoccupe le Conseil des arts de Saguenay. Les conséquences de la pandémie se feront ressentir encore longtemps, c'est pourquoi le CAS devra être présent dans la reprise et l'accompagnement.

## La création artistique au cœur de la mission du Conseil des arts de Saguenay

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration, accompagné de Pro-Gestion – Les consultants, a finalisé l'exercice de planification stratégique. L'élément identifié comme étant prioritaire était : viser une plus grande concertation et cohésion avec la Ville de Saguenay et de communiquer, partager cette vision.

En tant que directrice générale, je suis particulièrement fière d'avoir contribué à la refondation du Conseil des arts de Saguenay, avec l'équipe de gouvernance et l'indispensable collaboration de la municipalité dans le soutien artistique professionnel. Les principales orientations stratégiques 2021-2023 sont : la création d'un programme de bourses aux artistes, la consolidation du Fonds Marie-Talbot, la mise en place d'une campagne de visibilité pour faire connaître les artistes et les organismes soutenus en plus de la relocalisation des bureaux du Conseil des arts au Pavillon Murdock de l'arrondissement Chicoutimi pour ne nommer que celles-là. Notre corporation est maintenant outillée pour poursuivre son développement de façon harmonieuse au profit du milieu artistique professionnel qu'elle soutient.

En 2020, un changement majeur a été apporté dans l'évaluation des demandes d'aide financière et l'attribution du financement. Souhaitant positionner davantage le CAS au niveau de la création artistique ; une redistribution des organismes professionnels a eu lieu. Ainsi, les organismes en création demeurent liés au Conseil des arts soit les centres d'artistes autogérés (Lobe et Centre Bang) en plus du Centre d'expérimentation musicale. Pour la discipline théâtre, une analyse conjointe avec la ville est également réalisée. Aussi, attendue depuis longtemps par la communauté artistique, un programme de bourse en recherche et création sera mis en place dès 2021.

Malgré l'isolement forcé par la pandémie, pour conforter le rôle du CAS, une intervention communicationnelle conjointe avec la Ville auprès des organismes a été privilégiée. Ainsi, les 19 organismes soutenus ont été rencontrés individuellement en visioconférence afin de bien communiquer le changement d'orientation du CAS, le mode de dépôt des demandes en plus de procéder à l'annonce de la répartition des organismes. Le Conseil des arts a également participé aux rencontres disciplinaires virtuelles organisées par la Division des arts, de la culture et des bibliothèques. Ces rencontres ont été autant d'occasions pour le Conseil des arts d'être en contact avec les organismes qu'il reconnaît.

Nous avons aussi défini et consolidé la relation avec Ville de Saguenay, qui se traduira par l'établissement d'un protocole d'entente (2021-2023), en plus d'entamer les démarches pour la relocalisation du Conseil des arts au Pavillon Murdock visant à se rapprocher du milieu culturel ainsi que des bureaux administratifs municipaux.

Dès le début de la pandémie, le CAS s'est assuré que le financement aux organismes soit maintenu et l'une des premières mesures a été de verser la totalité des subventions pour répondre à leurs enjeux économiques immédiats, et à la perte soudaine des revenus aux guichets. Également, grâce à une bonification financière consentie au programme de soutien aux projets spéciaux, un appel de projets a été lancé. L'édition spéciale Propulser la culture bénéficiera de 200 000 \$ grâce à l'Entente de développement culturel de Saguenay.

Je ne pourrais passer sous le silence l'investissement et le dévouement des administrateurs à l'image de notre milieu artistique innovant et diversifié. Je tiens, tout particulièrement à remercier le comité exécutif constitué de Chantale Hudon, François Imbeau, Sylvie Marcoux et Guylaine Simard qui ont fait bénéficier l'organisme de leur savoir, compétences, expérience et ce, durant six ans. Un remerciement tout spécial à la présidente Guylaine Simard qui, depuis mon arrivée à la direction, m'appuie, m'encadre et me conseille. En plus d'agir comme mentor par son grand humanisme, elle a su rallier les forces vives au profit de la communauté artistique professionnelle, en plus de cultiver des relations agréables et efficaces au sein de la gouvernance et ce, en dépit du mode virtuel.

Merci également aux membres des comités d'évaluation par les pairs pour leur générosité, intégrité et partage d'expertises. Finalement, je remercie chaleureusement les élus (es) municipaux et l'équipe du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire pour leur écoute et leur grande attention, ce qui permet au Conseil des arts d'assumer son rôle dans l'écosystème des arts professionnel de Saguenay.



Kathy Boucher, M.A.P.  
Directrice générale



*Tenter de rêver l'obscur*, Sara Létourneau  
Espace Séquence, Centre Bang  
Photo © Paul Cimon



*Œuvres récentes*, Mathieu Valade  
Espace Séquence, Centre Bang  
Photo © Paul Cimon



*ENTRETIENS: chapitre 1* Vivianne Marion et Carl Alban sont Stéphanie Tremblay et Paul Kawczak, Cindy Dumais  
Espace Séquence, Centre Bang  
Photo © Paul Cimon

Depuis 2005, le **Conseil des arts de Saguenay** effectue ses attributions aux artistes et aux organismes artistiques professionnels de Saguenay dans les domaines des arts visuels, des arts multidisciplinaires, du cinéma, de la danse, de la littérature, des métiers d'art, de la musique et du théâtre. Les actions du Conseil des arts contribuent à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.

## Mission

Le Conseil des arts de Saguenay soutient la création des artistes et des organismes artistiques professionnels de Saguenay et reconnaît l'excellence artistique de ceux-ci par divers programmes de financement recommandés par des jurys de pairs.

Pour ce faire, l'organisation mise sur sa connaissance du milieu artistique, son esprit d'innovation et sa capacité à rassembler le milieu artistique et les partenaires culturels, gouvernementaux et économiques.

L'objectif ultime étant de contribuer au développement, à la promotion et au rayonnement des arts et de la culture sur le territoire de Saguenay et à l'extérieur.

## Vision

*Partenaire incontournable pour propulser la création, le Conseil des arts de Saguenay souhaite être reconnu pour sa proximité avec les artistes et les organismes artistiques professionnels ainsi que pour son ancrage avec les partenaires gouvernementaux, économiques et issus du monde des affaires.*



Les **valeurs** suivantes guident nos actions

### **Intégrité**

Une valeur morale qui guide nos choix et nos actions et elle réfère aux notions d'éthique et d'honnêteté. Cette valeur s'exprime dans la clarté et l'objectivité de nos critères d'évaluation, dans la rigueur de nos processus d'attribution des bourses, dans la diffusion toujours transparente de l'information et nous permet de rester à l'écart de tout conflit d'intérêts.

### **Excellence**

Nous souhaitons soutenir les artistes qui offrent le meilleur d'eux-mêmes dans leur démarche artistique.

### **Équité**

Réfère à l'appréciation juste, au respect absolu de ce qui est dû à chacun, et ce, en s'assurant que tous les intervenants accueillis au sein du Conseil des arts de Saguenay seront traités avec respect, distinction et empathie, et ce, dans le respect de la diversité de chacun.

### **Innovation**

Nous encourageons les démarches de création centrées sur l'ouverture, l'originalité, l'audace et la nouveauté.

### **Collaboration et partenariat**

Nous privilégions une démarche collective et collaborative avec tous les acteurs du milieu des arts et de la culture dans un objectif de pérennité.

### **Proximité**

Nous assurons une présence physique et virtuelle constante au sein de la vie culturelle et artistique de Saguenay.



*L'ogre*  
Théâtre La Tortue Noire  
Photo © Patrick Simard



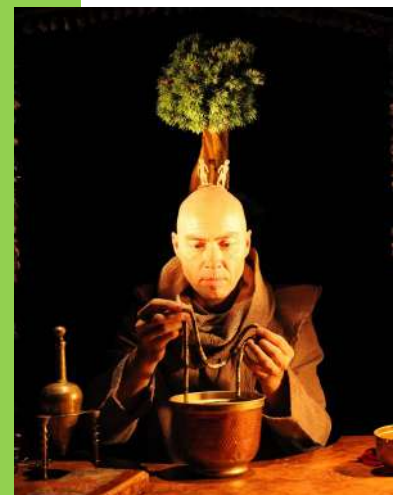
*Poésie brève d'après 3 âges de la femme et la mort*  
Théâtre La Tortue Noire  
Photo © Patrick Simard



*Le petit cercle de craie*  
Théâtre La Tortue Noire  
Photo © Patrick Simard



*Kiwi*  
Théâtre La Tortue Noire  
Photo © Patrick Simard



*La grande œuvre*  
Théâtre La Tortue Noire  
Photo © Patrick Simard



La déesse des mouches à feu, Anaïs Baribeau-Lavalette  
Festival REGARD  
Photo © Patrick Simard



Bruno Rodéo  
Festival REGARD  
Photo © Samuel Snow



After  
Festival REGARD  
Photo © Tom Core

# L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

## 525 872 \$

VERSÉS À LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE  
RÉPARTIS COMME SUIT

---

## 463 500 \$

Programme de soutien au fonctionnement des organismes  
provenant de Ville de Saguenay

## 50 000 \$

Programme de soutien aux projets spéciaux  
provenant de l'Entente sur le développement culturel de Saguenay

## 12 372 \$

provenant du Fonds sous-gestion Marie-Talbot

- 3 artistes appuyés en délégation
- 2 artistes boursiers – Entente de partenariat territorial du SLSJ

**19** organismes soutenus au fonctionnement  
dans 6 disciplines

- |                |                       |
|----------------|-----------------------|
| • Théâtre      | • Lettres et éditions |
| • Arts visuels | • Cinéma              |
| • Musique      | • Métiers d'arts      |

---

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES **19** ORGANISMES

## 7 108 602 \$

---

# PROGRAMME

## CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES

Dans la perspective d'émettre au conseil d'administration les recommandations relatives au soutien financier des organismes artistiques demandeurs, et en conformité avec le code d'éthique et de déontologie régissant les membres du jury, les dossiers ont été analysés par un comité composé de pairs œuvrant dans différents secteurs artistiques. Rappelons qu'un observateur du conseil d'administration assiste aux délibérations, afin de garantir l'intégrité administrative de l'évaluation et le juste suivi des recommandations auprès des administrateurs. De plus, pour ce concours, les jurés avaient le mandat d'analyser les demandes à partir du programme et des critères d'évaluation uniquement. L'attribution des montants a eu lieu en conseil d'administration suite à la présentation par l'observatrice des recommandations des jurés et ce, en respect du cadre financier.

En 2020, une participation totale de 463 500 \$ a été recommandée et répartie entre les 19 organismes artistiques soutenue dans leur fonctionnement.

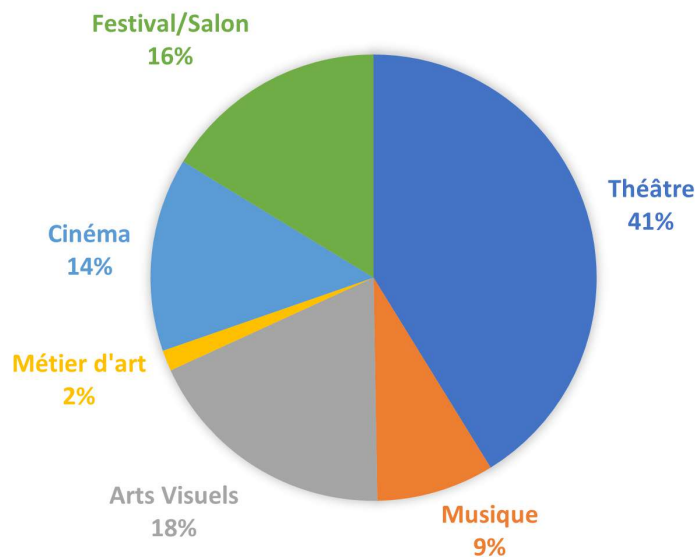
### **S'adapter à une situation sanitaire inédite**

Le Conseil des arts de Saguenay a assuré la continuité de ses programmes, notamment le programme de contribution au fonctionnement des organismes. Les organismes artistiques professionnels ont durement été touchés par la crise et malgré cela, sont demeurés proactifs et innovants en adaptant, en partie, leurs missions et activités au mode virtuel. Malgré la lourdeur des règles sanitaires, encore une fois, l'art a permis d'adoucir un peu la situation. Accessible et disponible, le Conseil est demeuré à l'écoute des besoins du milieu, et a rappelé l'importance de maintenir les subventions aux structures qui rendent possible le développement d'activités, qui se traduisent par des occasions d'embauche pour les artistes et les travailleurs culturels.

# ORGANISMES

## SOUTENUS AU FONCTIONNEMENT EN 2020

Théâtre les Amis de Chiffon	18 000 \$
Théâtre La Rubrique FIAMS	70 000 \$
Théâtre du Faux Coffre	23 000 \$
Théâtre CRI	25 000 \$
Théâtre 100 Masques	16 000 \$
Théâtre à Bout Portant	17 000 \$
Théâtre de la Tortue Noire	22 000 \$
Société d'art lyrique du Royaume	18 000 \$
Le Centre d'Expérimentation Musicale	21 500 \$
Ateliers d'artistes TOUTTOUT	17 500 \$
Centre Bang	45 000 \$
Le Lobe	23 000 \$
Corporation des métiers d'art	7 000 \$
La bande Sonimage	14 500 \$
Caravane Films	50 500 \$
Festival des Musiques de création	25 000 \$
Festival Jazz et blues	10 000 \$
Le Salon du livre du SLSJ	35 500 \$
Rendez-vous musical de Laterrière	5 000 \$



## Changement majeur dans la méthode d'évaluation des organismes pour l'attribution du financement

Découlant de la planification stratégique et après plusieurs mois de travail, réalisé conjointement avec la municipalité, la redistribution des organismes a été approuvée par le conseil d'administration. Entre le 11 et le 29 mai, **19 rencontres individuelles** en visioconférence visant à informer les organisations sur les changements dans la procédure de dépôt et d'analyse des demandes d'aide financière aux organismes, ont été tenues par Kathy Boucher, directrice générale et Luc-Michel Belley, chef de la Division arts, culture et bibliothèques.

Plus spécifiquement la rencontre abordait la collaboration renouvelée entre la ville et le Conseil des arts, la présentation de la démarche et les visées de la redistribution. Il fût aussi question du changement d'orientation du Conseil vers le soutien aux artistes et organismes en création, en plus de procéder à l'annonce de la répartition. Les rencontres ont aussi été l'occasion d'échanger, individuellement, sur la réalité des organismes dans le contexte de la pandémie et des conséquences vécues par ces derniers.

Par la suite, la division des arts, de la culture et des bibliothèques a organisé des rencontres disciplinaires\* virtuelles auxquelles le CAS a participé, afin de partager les informations utiles au fonctionnement 2021, les rôles et responsabilités complémentaires de la Ville et du CAS, et d'échanger sur la situation des organismes.

Le milieu a accueilli favorablement les changements puisque les modifications proposées sont cohérentes et visent une redistribution, encore plus équitable, du financement public. Un des avantages pour l'organisme est d'effectuer un seul dépôt de demande d'aide financière en ligne. Autre aspect non-négligeable est que l'évaluation se fait maintenant par des pairs disciplinaires. Aussi, l'obtention plus hâtive des résultats est un atout qui donnera la possibilité aux organismes de réaliser une meilleure planification des ressources et activités.

Suite à la réflexion des 19 organismes historiquement lié au Conseil, **11 demeurent soutenus** par le conseil. Suite à la planification stratégique et considérant la nouvelle orientation du Conseil des arts dans le soutien aux artistes et organismes de création; le Centre d'expérimentation musicale (musique) ainsi que les centres d'artistes Lobe et Centre Bang (arts visuels) sont affiliés au Conseil.

De plus, les 8 organismes en théâtre (Théâtre les Amis de Chiffon, Théâtre la Rubrique, Théâtre du Faux Coffre, Théâtre CRI, Théâtre 100 masques, Théâtre à bout portant, Théâtre la Tortue Noire et la Société d'art Lyrique du Royaume) bénéficient d'une double analyse soit la grille administrative municipale en plus d'un jury de pairs disciplinaires. La présence de Lise Laroche conseillère aux arts et gestionnaire de Centres culturels, a contribué positivement au processus étant disposée à répondre aux questions des jurés sur des éléments évalués par l'outil administratif élaboré par la municipalité. Par cette approche, nous assurons que la diversité des organismes est valorisée dans l'appréciation.

Afin de se conformer au nouvel échancier d'analyse de l'aide financière accordée aux organismes, une deuxième analyse a eu lieu en prévision du financement 2021. Ainsi, les jurys en arts visuels et musique ont eu lieu par visioconférence tandis que l'exercice d'appréciation pour la discipline théâtre a été tenue en présentiel. Il s'agissait d'une première analyse réalisée par des pairs disciplinaires ce qui a rendu l'exercice encore plus performant.



Carl Dufour conseiller municipal et président de la Commission des arts, de la culture et patrimoine, Alice Perron-Savard responsable des bénévoles à REGARD et Kathy Boucher directrice générale du CAS  
Soirée d'ouverture Festival REGARD  
Photo © Courtoisie



Kathy Boucher, directrice générale du CAS  
Salle Pierrette-Gaudreault, remise des Prix littéraires du Salon du livre du SLSJ  
Photo © Rocket Lavoie

# ORGANISMES RÉCIPENDIAIRES

## THÉÂTRE

Fondé en 1974



**Théâtre Les Amis de Chiffon** est une compagnie artistique ayant pour mandat de promouvoir l'art de la marionnette par la création, la production et la diffusion de spectacles pour le jeune public.

## THÉÂTRE

Fondé en 1979



**Théâtre La Rubrique** a pour mission de créer, diffuser et promouvoir le théâtre sous toutes ses formes. Son mandat se décline en 3 volets distincts, quoique intimement liés, la création/production, la diffusion spécialisée et l'organisation d'une biennale internationale vouée aux arts de la marionnette.

## THÉÂTRE

Fondé en 2005



**Le Théâtre du Faux Coffre** mise depuis ses débuts sur les aventures de cinq Clowns noirs passionnés privilégiant un théâtre engagé et à portée sociale. Ces personnages sans fortune n'ont qu'une envie : faire du théâtre.

## THÉÂTRE

Fondé en 1997



**Théâtre CRI** fondé dans le but d'offrir un lieu d'exploration aux créateurs et comédiens de Saguenay, il affirme son mandat dans la recherche et l'interprétation des arts de la scène. Il amène l'acteur-créateur à déroger des codes traditionnels par l'expérimentation de divers approches et procédés.

## THÉÂTRE

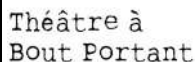
Fondé en 1999



**Théâtre 100 Masques** est l'une des rares compagnies de la région à faire de tout le répertoire théâtral et des grandes formes scéniques sa principale mission artistique: de l'Antiquité à aujourd'hui en passant par le théâtre de boulevard, l'absurde, la tragédie, la farce médiévale... du théâtre chorale au monologue, etc.

## THÉÂTRE

Fondé en 2008



**Théâtre à Bout Portant** a pour mission la recherche-crédation, la production et la diffusion nationale et internationale d'un théâtre où l'accent est mis sur l'aspect corporel de l'interprétation. Il vise l'expérimentation de jeu physique dans la poursuite d'une démarche artistique interdisciplinaire, innovatrice, esthétique et critique envers les comportements sociaux et individuels.

## THÉÂTRE

Fondé en 2006



**Théâtre de la Tortue Noire** consiste à mettre à profit la créativité, la capacité d'innover et la passion qui l'anime au service de projets de recherche, de projets de création et de diffusion en théâtre. Son mandat réside dans sa volonté d'être un chef de file au Québec et ailleurs dans la pratique des arts de la marionnette contemporaine destinée à un public adolescent et adulte.

# ORGANISMES RÉCIPIENDAIRES

## MUSIQUE

Fondée en  
1971  
incorporée en  
1987



La **Société d'art lyrique du Royaume** assure le développement de l'art lyrique dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean par la production et la diffusion d'opéras, d'opérettes, de récitals ou de tout autre spectacle à caractère lyrique, par la création de toute activité vouée à faire connaître cet art et à développer les talents de celles et ceux qui le pratiquent.

## MUSIQUE

Fondé en 1980



Le **Centre d'Expérimentation Musicale** a pour mission le développement du milieu des musiques nouvelles et émergentes au Saguenay. Par ses activités de création, de production, de diffusion et de formation, il assure aux créateurs un contexte professionnel favorisant la prise de risque. Seul producteur reconnu par les Conseils des arts en musique non classique au Saguenay-Lac-St-Jean, le Centre est un véritable laboratoire où l'hybridation des styles occupe le devant de la scène.

## ARTS VISUELS

Fondé en 1997



Les **Ateliers d'artistes TouTTout** a pour mission de permettre et d'encourager la production en art actuel au Saguenay-Lac-St-Jean. TOUTTOUT soutient le développement des carrières d'artistes professionnels de la région en leur offrant, à faible coût, la location d'espaces d'ateliers et d'équipements spécialisés en plus d'offrir une expertise technique dans la réalisation de divers projets.

## ARTS VISUELS

Fondé en 1958  
à partir de plusieurs  
métamorphoses



Le **Centre Bang** a pour mission de supporter la recherche et la création artistique, en mettant à la disposition des artistes un contexte, des outils et un soutien technique adéquat. Contribuer au développement des pratiques artistiques actuelles dans un cadre interdisciplinaire et favoriser l'émergence de nouveaux savoirs. Favoriser la rencontre de l'art actuel et des différents publics, en privilégiant une approche de diffusion et de médiation culturelle ciblée.

## ARTS VISUELS

Fondé en 1993



Le **Lobe** a pour mission d'être à l'écoute des besoins des artistes dans la mouvance de leur pratique en maintenant la recherche/création au cœur de ses préoccupations et actions. Il a pour mandat d'être un espace laboratoire en arts actuels impliquant des activités de développement expérimental dans le but d'initier, d'améliorer et d'augmenter l'état des connaissances en arts actuels.

# ORGANISMES RÉCIPENDIAIRES

## CINÉMA

Fondée en 2009



**La bande Sonimage (BSI)** a pour mission de soutenir la production, la diffusion et la distribution d'œuvres vidéographiques et cinématographiques de créateurs de la région, de développer leurs compétences et de faciliter l'accueil de tournage. L'impact dans le milieu de la BSI est à la fois humain, social, artistique, économique et politique dans le développement du cinéma et de la vidéo au SLSJ.

## FESTIVAL CINÉMA

Fondé en 1996



**Caravane Films Productions** a pour mission de produire REGARD – Festival international du court métrage au Saguenay, ainsi que ses activités dérivées. Il contribue à l'éducation cinématographique auprès des jeunes, il promeut et diffuse le cinéma court d'ici et d'ailleurs auprès du grand public, il provoque des rencontres professionnelles et participe au rayonnement de la création cinématographique.

## FESTIVAL MUSIQUE

Fondé en 1989



**Festival des musiques de création** a pour mission de diffuser au SLSJ des musiques de création, d'improvisation et nouvelles, de provoquer la création musicale, d'initier des nouvelles habitudes de consommation artistique et de soutenir l'accessibilité à des produits culturels spécialisés par la rencontre privilégiée entre les artistes et le public et par la mise en valeur des créateurs et compositeurs d'ici et d'ailleurs, professionnels et de la relève.

## FESTIVAL MUSIQUE

Fondé en 1995  
incorporé en 2005



**Festival Jazz & Blues de Saguenay** a pour mission de contribuer au développement de la musique jazz et du blues dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean ainsi qu'aux régions environnantes en plus de contribuer à l'éducation des publics, à l'essor d'une relève artistique et au développement culturel et touristique du SLSJ.

## FESTIVAL LITTÉRATURE

Fondé en 1953



**Salon du livre du Saguenay-Lac-St-Jean** a pour mission de promouvoir la lecture et son objet principal, le livre.

## FESTIVAL MUSIQUE

Fondé en 1990



**Rendez-vous musical de Laterrière** a pour mission de produire de 4 à 6 événements de musique classique pendant le mois d'août de chaque année à l'église Notre-Dame de Laterrière. Avec une présentation conviviale, une programmation accessible et des activités de médiatisation, il veut rendre l'art de la musique classique à portée de tous. Dans sa politique d'engagement d'artistes, le Rendez-vous veut créer un havre unique dans l'écologie musicale du Québec.



*Les contes d'Hoffmann*, Jacques Offenbach  
Société d'art lyrique du Royaume  
Photo © Michel Baron

# PROGRAMME

## SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX

Le Programme de soutien aux projets spéciaux constitue un corpus de quatre volets ayant comme principal objectif de stimuler les collaborations et les actions participatives visant le développement des sensibilités esthétiques, le rayonnement de la pensée créatrice et de la recherche artistique à travers toutes les sphères d'activités de la société. Ainsi, cet ensemble de volets doit être compris comme un outil de développement du milieu susceptible d'encourager les partenariats et les contributions financières en plus de favoriser le rayonnement et la promotion de l'art et des artistes dans la communauté.

Le Programme de soutien aux projets spéciaux est rendu possible grâce à l'Entente sur le développement culturel (EDC) de Saguenay issue de la collaboration entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Saguenay. L'EDC est un outil adapté aux réalités et aux besoins des municipalités. Elle constitue un levier de développement et de consolidation d'actions culturelles auxquelles des partenaires de divers horizons sont invités à contribuer.

Le comité du programme et évaluation par les pairs a élaboré un formulaire pour le Programme de soutien aux projets spéciaux. Cet outil standardisé de présentation des projets a été développé pour faciliter autant le travail des demandeurs que celui des jurés dans le cadre de leur analyse. Celui-ci a été mis en ligne pour le dépôt du 3 février 2020.

Cette année, 50 000 \$ ont été versés à 6 projets artistiques

# PROJETS RECOMMANDÉS

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SAGUENAY  
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX



## CINÉMA

*Animation 360*

Bande Sonimage

**8 000 \$**

## THÉÂTRE / ARTS VISUELS

*Rebâtir le ciel*

Hyperfluides

**6 356,60 \$**

## ARTS VISUELS

*Entretiens : chapitre 2*

Centre de production en art actuel TOUTTOUT

**12 000 \$**

*Résidence d'artistes pour les arts autochtones*

Boîte Rouge Vif

**6 386,60 \$**

## MUSIQUE

*Concerto de flûte*

Orchestre symphonique du SLSJ

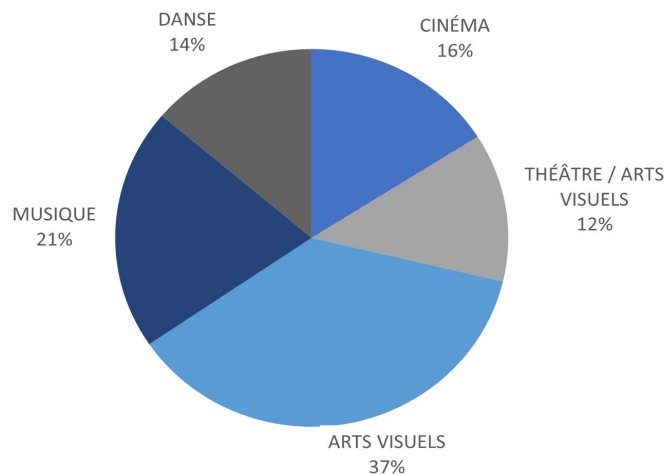
**10 356,60 \$**

## DANSE

*Mental*

École Florence Fourcaudot

**6 900 \$**



# Projets recommandés au concours 2020

## Centre de production en art actuel TouttOuT

### Entretiens: chapitre 2 de Cindy Dumais



Photo © Nicolas Lévesque

Conception et réalisation d'un film d'art et concrétisation d'une conférence-discussion : des outils de communication du projet Entretiens : chapitre 2 de Cindy Dumais. Ces outils permettront de faire rayonner sa pratique en arts visuels et de faire la promotion du travail des collaborateurs impliqués, issus du théâtre, de la littérature et du cinéma.

## Orchestre symphonique du SLSJ

### Concerto de flûte

L'Orchestre symphonique du SLSJ procède à la commande d'un concerto de flûte à Monsieur Denis Gougeon, compositeur québécois, afin de mettre en valeur la musique symphonique actuelle, vivante et dynamique. C'est notre flutiste Catherine Chabot qui sera l'artiste assignée pour créer cette œuvre avec l'Orchestre en avril 2021 à Saguenay.

## Bande Sonimage

### Animation 3D

Animation 360 est un projet de collaboration entre Bande Sonimage et l'entreprise Strateolab pour la scénarisation, la recherche et l'expérimentation technique (phase 1) d'une œuvre en animation 3D et réalité virtuelle réalisées ici sur le territoire de Saguenay.

## Rebâtir le ciel: formation participative

### Hyperfluides

Création d'une formation participative pour éclairer les réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre en s'appuyant sur la publication d'art contemporain «Rebâtir le ciel» qui allie photographie et littérature. La formation est un partenariat des artistes d'Hyperfluides et du Théâtre CRI.

# Projets recommandés au concours 2020

## Boîte Rouge vif

### Résidence d'artistes sur mesure pour les arts autochtones

Soutenir la création, la production et la diffusion des arts autochtones en favorisant leur intégration aux réseaux artistiques québécois et canadiens en explorant les paramètres d'une résidence d'artiste sur mesure.

## École Florence Fourcaudot

### Mental

Mental est un projet de danse qui aborde la santé mentale. À travers de courtes scènes, on questionne la place des images mentales réelles des danseurs et l'impact qu'elles ont sur leur capacité de danser une pièce imposée. Mental est conçu pour aller à la rencontre de spectateurs de différents milieux et peut être présenté dans des lieux divers de la communauté.



Josiane Harvey, Anne-rédérique Côté, Rose Dion, Léa Jobin et Catherine Imbeault

Photo © Patrick Simard

L'évolution de la pandémie de la COVID-19 et le maintien, voir l'ajout, de règles sanitaires ont rendu difficile, voire impossible, la réalisation de nombreux projets et événements. Sensibles aux importantes conséquences vécues par les organismes et les artistes, le CAS et la Municipalité ont recherché des solutions adéquates afin de permettre à la communauté artistique professionnelle de rebondir. Souhaitant accompagner les organismes dans la reprise de leurs activités, une bonification financière au programme pour l'édition 2021 et la mise en place d'une édition spéciale Propulser la culture 2021 a été lancée par le biais d'une conférence de presse, en visioconférence, le 10 décembre 2020 par le cabinet de la mairesse en présence de la présidente du Conseil des arts de Saguenay, madame Guylaine Simard.

« Nous savons tous que la pandémie a affecté tous les milieux de notre société et en particulier le monde culturel. Nous nous devons de faire un effort supplémentaire pour donner un coup de pouce au milieu culturel afin de l'aider à passer au travers de la crise et offrir des moments de bonheur à notre population. »

Mairesse de Saguenay \*

\* Extrait du communiqué de presse - Cabinet de la Mairesse, 10 décembre 2020

# Projets recommandés au concours 2020

« Je suis très fière de la proposition renouvelée et bonifiée du Programme de soutien aux projets spéciaux. Propulser la culture 2021 est un appui concret à la communauté artistique durement touchée par la crise. »

Guylaine Simard, présidente du Conseil des arts de Saguenay \*

En plus d'une importante bonification financière, l'ajout d'un volet consolidation, restructuration et développement a été développé. Ce volet entend offrir un soutien ponctuel pour permettre aux artistes et organismes artistiques professionnels de bâtir des projets structurants afin de les aider à surmonter la crise sanitaire et d'assurer une meilleure transition lors du retour aux activités normales.

L'ajout du volet 5 rend admissibles notamment les projets qui impliquent la création d'outils permettant un renforcement des organismes (ex. : planification stratégique, politique salariale, etc.) et également, la création ou l'adaptation des activités en respect des règles sanitaires. Des projets de mutualisation destinés aux artistes et aux organismes culturels peuvent également être mis en place afin de répondre à un besoin collectif spécifique qui a émergé depuis le début de la pandémie.

Finalement, le dépôt de deux projets par demandeur a été autorisé en plus de hausser le montant maximal des bourses à 10 000 \$ par projet retenu.

Pour le concours 2021, dont la date limite de dépôt est fixée au 24 janvier, le Programme de soutien aux projets spéciaux disposera d'une enveloppe budgétaire de 200 000 \$.

# S'adapter aux circonstances

NOS ARTISANS PRÊTS POUR NOËL!



SALON VIRTUEL DES MÉTIERS D'ART  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

19 au 22 novembre 2020

Achetez un bon-cadeau [metiersdartencadeau.com](http://metiersdartencadeau.com)



Bell présente

FESTIVAL JAZZ ET BLUES DE SAGUENAY

une collaboration beneva

juin 21 édition remixée

Logos: Saguenay, Québec, Canada, etc.

Ville de Saguenay  
Cabinet de la mairesse

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Saguenay annule le Festival Regard

SAGUENAY – 12 MARS 2020 – La Ville de Saguenay et la direction du Festival Regard annoncent l'annulation de l'événement cinématographique et culturel de Saguenay en raison des risques liés au Covid 19.

Étant donné les développements des dernières heures, la ville et l'organisation se conforment à la directive émise par le premier ministre du Québec, M. François Legault à l'effet d'annuler tous les événements intérieurs qui peuvent attirer plus de 250 personnes.

« Il est toujours décevant de devoir annuler un événement de cette envergure. Mais on se doit de penser à la santé et à la sécurité des citoyens de Saguenay et à tous les visiteurs qui se sont rendus ou qui doivent se rendre dans notre ville », a commenté le maire suppléant de Saguenay, M. Michel Potvin.

Le Festival Regard a été lancé mercredi soir avec le cocktail d'ouverture. Il n'avait pas été question à ce moment d'une possible annulation de l'événement.

« Nous avons été en contact avec la Santé publique depuis plus d'une semaine afin de suivre l'évolution du Coronavirus. Ce midi, lors d'une rencontre avec les autorités de Saguenay et en raison des directives de Québec, nous avons pris la décision d'annuler l'événement jusqu'à

[ville.saguenay.ca](http://ville.saguenay.ca)

Festival Jazz & Blues de Saguenay  
15 mars 2020

MESSAGE IMPORTANT \*\*\*Annulation complète de l'édition 2020 du Festival Jazz et Blues de Saguenay.

La situation sanitaire qui prévaut non seulement au Québec mais aussi partout à travers le monde, nous a incité à prendre cette mesure afin d'assurer la santé de toute la population et d'éviter la propagation de la COVID-19.

Considérant les différentes décisions prises par les autorités compétentes et au vu de la situation qui évolue d'heure en heure, nous en sommes venus à cette conclusion.

Nous remercions tous nos partenaires, collaborateurs, diffuseurs, artistes, agents et autres intervenants du milieu culturel de leur compréhension.

Le Festival Jazz et Blues de Saguenay qui devait se dérouler du 21 au 25 avril, invite toute la population à adhérer à la proposition #billetsolidaire qui demande aux détenteurs de billets de spectacles de renoncer au remboursement de ce dernier afin d'assurer la pérennité des événements culturels au pays.

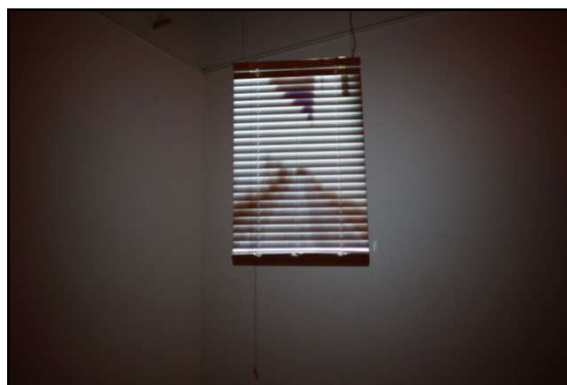
# AUTRES ACTIONS

## Résidence de recherche-crédation UQAC - Conseil des arts de Saguenay

Depuis 2018, le Conseil des arts de Saguenay, en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi et les Ateliers d'artistes TOUTTOUT offre gratuitement une résidence de recherche-crédation d'une durée d'un an à deux finissants, Baccalauréat et Maîtrise, du Module des arts de l'UQAC. Les lauréats bénéficient d'un espace de travail en plus d'avoir un accès gratuit à tous les services offerts. De plus, le récipiendaire du volet Baccalauréat se voit attribuer une résidence supplémentaire de 10 jours, suivie d'une exposition à l'Espace PLATEFORME, une gracieueté du Lobe. Renouvelée jusqu'en 2021, l'entente est assortie d'un montant de 5 000 \$ versé par l'UQAC aux Ateliers d'artistes TOUTTOUT.

Cette initiative vise l'encouragement et l'intégration de la relève artistique dans le milieu professionnel de l'art. Côtéer des artistes de carrière contribue à faciliter la transition du monde universitaire vers le milieu professionnel. Cette entente permet de soutenir les artistes émergents, d'agir sur la rétention des créateurs de Saguenay tout en contribuant à la consolidation de l'organisme d'accueil.

Pour 2020, le comité de sélection a choisi Marie-Pier Gagnon (Baccalauréat) et Ninon Jamet (Maîtrise). La situation de la COVID-19 a largement nui aux résidences en plus de forcer l'annulation de l'exposition de Ninon Jamet au Centre des arts et de la culture qui a, heureusement, pu être reprogrammée au printemps 2021.



Nyx 1 ; Nyx 2 (duo d'installations immersives)  
Ninon Jamet  
Photo © Ateliers d'artistes TouTTouT

Marie-Pier Gagnon, candidate au Baccalauréat, a entamé sa résidence de création après le premier confinement. Son travail de recherche a débuté en septembre et une diffusion publique des résultats est planifiée dans la salle polyvalente en 2021.

*« Les Ateliers TouTTouT me permettent de me professionnaliser, et ce, sur plusieurs points. Tout d'abord, l'accès aux locaux offre la possibilité de plus grands projets ainsi que de faire des tests dans des lieux conçus pour (ex. : la menuiserie). Il y a aussi l'accès au matériel, tous les outils, le CNC, etc. qui permettent d'ouvrir son champ des possibles et d'apprendre de nouvelles techniques. Enfin, l'aspect humain, côtoyer d'autres artistes en processus de création est enrichissant, inspirant, ainsi que tous les conseils techniques et autres dont on peut bénéficier auprès de l'équipe des Ateliers TouTTouT. »*

*Ninon Jamet, lauréate*



*Trou de panique, sculpture : voiturette de golf, plexiglas, vidéoprojection, café, enceinte, son*

Ninon Jamet

Photo © Ateliers d'artistes TouTTouT

*« Il va de soi que l'année 2020 aura été une année challengeante pour tout le monde et d'autant plus pour le milieu culturel. Tant les artistes que les organismes et les lieux de diffusion et de production ont dû prendre une pause forcée qui nous amène finalement à nous questionner quant à l'avenir de nos métiers dans un tournant quasi exclusivement numérique. Bien évidemment, cela n'est que temporaire, mais l'impact qu'aura eu cette pandémie sur notre pratique et notre secteur se fera ressentir encore dans les prochaines années (tant en bien qu'en mal).»*

*Ninon Jamet, lauréate*

# AUTRES ACTIONS

## POLITIQUE DE DÉLÉGATION

Chaque année, des artistes, auteurs, compagnies de théâtre, cinéastes, associations ou organismes artistiques professionnels de Saguenay sont invités à participer à des événements nationaux ou internationaux pour y présenter leurs œuvres. Conscient de l'importance de soutenir les artistes dans le rayonnement de leur travail, le Conseil des arts de Saguenay a versé 2 087 \$ en délégation en 2020. Les consignes sanitaires imposées par la pandémie ont forcé le Conseil des arts à suspendre, temporairement, cette mesure de soutien aux déplacements d'individus à l'extérieur de Saguenay.

### Théâtre la Tortue Noire

La Tortue Noire a obtenu un financement afin d'inviter Guylaine Rivard, metteuse en scène de la pièce *Kiwi*, à les accompagner dans le cadre d'un plein feu sur la Tortue Noire à Paris. En effet, pas moins de 21 représentations de 3 spectacles ont été programmées au Théâtre Le Mouffetard ; une première pour une organisation artistique de Saguenay. Guylaine Rivard a pu participer aux activités parallèles prévues tels des bords de plateau, des rencontres dans les librairies parisiennes et un cocktail officiel de la délégation du Québec à Paris. Bien que certaines actions ont été annulées, ce fut une belle occasion de rencontrer le public et de lui parler du processus de créations de la pièce.



Guylaine Rivard, Théâtre le Mouffetard, Paris

Photo © La Tortue Noire

### L'art de la manipulation à la québécoise

Au Mouffetard, à Paris, une adaptation du monologue «Ogre», de l'écrivain Larry Tremblay, repose sur un habile dispositif scénique mêlant une marionnette géante et un comédien

**SPECTACLE** de formes et d'objets animés et l'art des marionnettes. Ces dernières reposent également sur l'adaptation de textes contemporains, comme *Kiwi* (2007) de David Davis, ou *Le Cœur de rouille* (2014), publié en 2019, de Bertolt Brecht. De cet ogre, on n'entend d'abord que la voix, comme surgie de nulle part, emplissant la scène et la salle plongées dans le noir. Puis se dessine peu à peu la silhouette massive d'une marionnette en mousses aux dimensions imposantes, près de 45 kilos pour une longueur totale de 5 mètres (des pieds à la tête, soit 3 mètres assis), comme on peut en voir quelques spécimens dans les spectacles de rue (avec Royal de Luxe à Nantes notamment), mais beaucoup plus rarement sur un plateau comme celui du Mouffetard.

**Ego surdimensionné** Pour la manipuler et lui donner vie, il sera trois comédiens marionnettistes virtuoses : Vicky Côté, Martin Gagnon et Sara Miotto. Aucune n'a joué Eric Châleux (l'ogre), qui lui prête sa voix pour ce long monologue de plus d'une heure. Cet ingénieux dispositif scénique nécessite une parfaite coordination entre ces quatre artistes pour syn-

**Une marionnette en mousses aux dimensions gargantuesques, 45 kilos pour une longueur totale de 5 mètres**

chroniser au mieux gestes et paroles de cet être surdimensionné. Chez lui tout est dimensionné d'ailleurs. Sa taille, mais aussi son ego. Persuadé d'être le centre de l'univers autour duquel tout gravite, s'imaginant sans cesse filmé par les caméras d'une émission de télé-réalité baptisée «Scénario ouais» (vision prémonitrice pour un texte écrit dans les années 1990), il ne vit que dans l'exalté et humilié sans pitié sa femme qu'il surnomme «Forang outan». Il croit avoir joué sa maltréance dans Jean du son bain, il entretient une relation incestueuse avec sa fille et pousse son fils au suicide, en dénigrant consciemment son travail de jeune cinéaste. Juste avant la première de son film. Le tout raconté dans un flot de paroles ininterrompues, sans cesse à la limite de la folie (des grands ours).

De quoi cet ogre venu du Québec est-il la métaphore? Des maux de la surconsommation? Des dérives d'une société surmédianisée? Des excès de la télé-réalité? Des perversions des prédateurs sociaux à l'ère numérique? D'un virus devenu incontrôlable qui menace de tout engloutir (sans son propre poids) à chacun(e) de se faire sa propre opinion en allant découvrir, jusqu'au dimanche 15 mars, cette création originale au Mouffetard, dans le cadre d'un focus consacré à cette troupe venue d'entre-Adriatique, depuis le fin février, par ce lieu emblématique des arts de la marionnette à Paris. ■

KRISTINA MARINO

Ogre, une reproduction du Théâtre de la Tortue Noire/le Théâtre La Butte. D'après un texte de Larry Tremblay (L'Imaginaire Fallout, 1997, réédité en 2001). Mise en scène de Dany LeFrange avec Sara Miotto, Aude Eric Châleux, Vicky Côté, Martin Gagnon et Sara Miotto. Marionnette conçue par Mylène LeBlond/Gagné. Le Mouffetard - Théâtre des arts de la marionnette, 73, rue du Mouffetard, Paris 5<sup>e</sup>. Jusqu'au 15 mars, de mercredi à vendredi de 14 heures, le samedi à 18 heures et le dimanche à 17 heures. Tarif: 15 € à 6 € et 20 €.

## **Bande Sonimage 42<sup>e</sup> Festival de court métrage de Clermont-Ferrand (France)**

Du 30 janvier au 8 février 2020, Claudia Chabot, directrice générale, accompagnée de Caroline Gagnon, coordonnatrice et chargée de la distribution se sont rendues au Festival du court métrage de Clermont-Ferrand (France) pour un séjour destiné à la promotion et au rayonnement international, pour le volet distribution de l'organisme qui possède un catalogue de 11 films courts.



Claudia Chabot, directrice générale et Caroline Gagnon, coordonnatrice  
Photo © Bande Sonimage



5 à 7 au stand du Canada/Québec – Festival du court métrage de Clermont-Ferrand  
Photo © Caroline Gagnon

# AUTRES ACTIONS

## Programme de recherche-cr ation de la MRC-du-Fjord

### Renouvellement de partenariat avec la MRC du Fjord-du-Saguenay

Le Programme de soutien   la recherche-cr ation permet l'attribution de bourses   des artistes,  crivains et artisans de toutes disciplines qui r sident dans l'une ou l'autre des municipalit s du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Chaque laur at, au terme d'une stricte  valuation par des pairs orient e par l'expertise du Conseil des arts de Saguenay, se voit remettre une bourse pour la r alisation d'un projet de haut niveau dont les retomb es auront un effet significatif sur sa production et/ou sur la professionnalisation de sa carri re artistique. *Rappelons que ce soutien est rendu possible gr ce   l'Entente de d veloppement culturel intervenue entre la MRC et le minist re de la Culture et des Communications.*

**Dans le cadre du concours 2020, deux bourses de 7 000 \$ ont  t  octroy es.**



La MRC du Fjord-du-Saguenay, en collaboration avec le Conseil des arts de Saguenay (CAS), a reconnu cette ann e le travail de deux artistes dans le cadre de son *Programme de recherche-cr ation*. *Gabriel Fortin (municipalit  de Larouche) et Marc-Antoine Mackinguay (municipalit  de Saint-Fulgence) ont remport  chacun un soutien de 7 000 \$ pour la r alisation d'un projet de recherche en lien avec leur pratique artistique.*

*La MRC est fi re de voir rayonner les artistes professionnels de son territoire !*

### Extrait du communiqu   mis en novembre 2020

« Je me joins au conseil de la MRC pour souligner notre fiert  envers cette reconnaissance de l'apport des artistes professionnels dans le d veloppement culturel de nos communaut s », a mentionn  M. G rald Savard, pr fet de la MRC. « Le contexte des derniers mois entourant la COVID-19 a rappel  l'importance de les soutenir dans leur pratique. » La pr sidente du Conseil des arts de Saguenay, M<sup>me</sup> Guylaine Simard, consid re que « la pratique de l'art, bien qu'inscrite sur un territoire donn , en transcende souvent la limite ». Les deux instances sont tr s heureuses de ce partenariat et en souhaitent la poursuite.

## Les lauréats

### *Gabriel Fortin/cinéma* - Municipalité de Larouche



Gabriel Fortin  
Photo © Alain Corneau

Gabriel Fortin détient un baccalauréat interdisciplinaire en arts et une maîtrise en art de l'Université du Québec à Chicoutimi. Sa pratique artistique oscille entre les médiums du cinéma, de la vidéo et de la photographie. Son travail met en perspective archétypes sociaux et symboles de culture populaire par le contraste et la rupture. Cet artiste s'intéresse invariablement à l'art du décalage, tout en cultivant l'ambivalence et le malaise. Ce soutien permettra la scénarisation, le développement et certaines étapes de la préproduction de son projet « *Chemin de croix* ».

### Marc-Antoine Mackin-Guay/musique - Municipalité de St-Fulgence



Marc-Antoine Mackin-Guay  
Photo © Nicolas Padovani

« *Entre les craques des touches du piano* » est un projet que les artistes Marc-Antoine Mackin-Guay et Charles Thibeault alimentent depuis décembre 2019. Les pièces de leur répertoire sont principalement construites à partir de boucles sonores et se développent selon l'empilement et le retrait de différentes couches d'ornementations. Leurs créations comprennent également une part considérable d'improvisation. Marc-Antoine Mackin-Guay est un artiste qui a adopté, depuis huit ans, la guitare baryton comme instrument principal : le rôle spécifique de cet instrument dans le projet est de couvrir un spectre de fréquences plus intéressant dans un contexte de jeu en duo. Des partenariats établis avec des organismes de renom situés à Saguenay viendront soutenir le déploiement de son projet de recherche.



Théâtre La Rubrique  
photo © Théâtre La Rubrique



Le bestiaire obscur des anciens géants  
Théâtre La Rubrique  
photo © Théâtre La Rubrique

# 2020 en images



Sortie de secours  
Théâtre à Bout Portant  
photo © Théâtre à Bout Portant



Selfie  
Théâtre du Faux coffre  
photo © Théâtre du Faux coffre

# AUTRES ACTIONS

## Entente de partenariat territorial avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en 2017 entre les partenaires, pour laquelle un montant total de 800 000 \$ a été investi au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Prolongée d'un an, l'entente comporte désormais un investissement total de 1 139 000 \$. Ce montant comprend l'aide spéciale accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan de relance économique du secteur culturel.

L'entente a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique en région ;
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivain.e.s ;
- favoriser la rétention des artistes et des écrivain.e.s dans leur localité ;

### **Le Conseil des arts de Saguenay y contribue financièrement grâce au Fonds Marie-Talbot en versant 10 000 \$**

Les partenaires de l'entente sont :

- . le Conseil des arts et des lettres du Québec ;
- . les MRC du Fjord-du-Saguenay, Maria-Chapdelaine, du Domaine-du-Roy et Lac-Saint-Jean-Est ;
- . les municipalités de Dolbeau-Mistassini, d'Alma et de Saguenay ;
- . le Conseil des arts de Saguenay.

Pour l'appel de projets 2020 – 19 projets artistiques et littéraires au SLSJ ont été recommandés représentant un soutien de 339 000 \$ à 11 artistes et 7 organismes.

# AUTRES ACTIONS

Les **créateurs et créatrices** qui reçoivent une aide pour réaliser leurs projets sont : Simon Emond-Doyle, Caroline Fillion, Gabriel Fortin, Sophie Gagnon-Bergeron, Julien Gravelle, Francis Larouche, Yanik Potvin, Frédéric L. Tremblay, Guillaume Tremblay, Mariane Tremblay et Mathieu Villeneuve.

Les projets des **organismes** suivants sont soutenus : Comité des spectacles de Dolbeau-Mistassini, Corporation Ile du Repos, La Corporation du Bedeau (Vieux Couvent de Saint-Prime), La Tortue Noire, Théâtre du mortier, Objectif Scène et Sagamie.



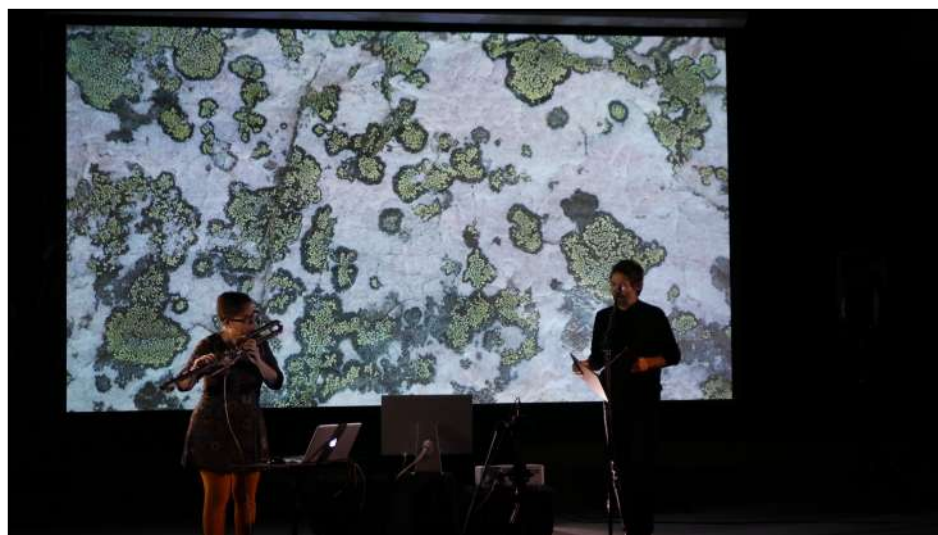
Nélanne Racine  
Éons  
Photo © Nélanne Racine



Martin Rodolphe Villeneuve  
*Le sang de la terre (De profundis)*  
Photo © Martin Rodolphe Villeneuve



*Rachel Therrien*  
Centre d'expérimentation musicale  
photo © Constantin Monfilliette



*Cléo PQ*  
Centre d'expérimentation musicale  
photo © Constantin Monfilliette



*Sarah Sandrine Sola*  
Centre d'expérimentation musicale  
photo © Constantin Monfilliette



# **ANNEXE**

## **États financiers 2020**

Reddition des comptes  
Fonds sous-gestion Marie-Talbot

**Conseil des arts de Saguenay**  
**États financiers**  
**au 31 décembre 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net et excédent accumulé lié aux activités	5
Variation des actifs financiers nets	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
433, rue Albert  
La Bale (Québec)  
G7B 3L5

T 418 544-6847

Aux administrateurs de  
Conseil des arts de Saguenay

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil des arts de Saguenay (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats et excédent accumulé lié aux activités, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme l'explique la note 2 des états financiers, l'état des gains et pertes de réévaluation n'a pas été présenté, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cela résulte d'une décision prise par la Ville de Saguenay. Cette situation nous a aussi conduits à émettre une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 n'ont pas été déterminées.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

*Raymond Chabot Grant + Thornton S. E. N. C. R. L.*

La Baie  
Le 24 mars 2021

## Conseil des arts de Saguenay

### Résultats et actif net et excédent accumulé lié aux activités

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Produits</b>			
Paiements de transfert - Ville de Saguenay (note 9)	138 437	139 270	145 853
Paiements de transfert - Gouvernement du Québec		2 493	12 580
Contributions - UQAC - Mise en opération d'un studio/atelier	5 000	5 000	5 000
Contributions en dons et commandites	3 000	1 110	4 000
Contributions en dons dédiés	2 000		3 500
Produits nets de placements (note 7)	10 000	190 403	65 304
	<u>158 437</u>	<u>338 276</u>	<u>236 237</u>
<b>Charges</b>			
<b>Distribution du Conseil des arts</b>			
Dons dédiés	2 000		5 250
Subvention - PCFO (note 13)			38 000
Subvention - PSPS (note 14)		1 000	
Ententes spécifiques	10 000	10 000	10 000
Contrats de service, cachets et droits d'auteur	2 000	5 133	13 519
Soutien à la délégation	5 000	2 372	4 136
UQAC - Mise en opération d'un studio	5 000		10 000
Activités et implication du Conseil des Arts de Saguenay	7 000	7 685	9 149
	<u>31 000</u>	<u>26 190</u>	<u>90 054</u>
<b>Administration et finances</b>			
Salaires et charges sociales	97 800	81 751	94 952
Frais de formation			360
Charges locatives	4 815	5 017	4 933
Publicité	3 550	1 084	3 019
Déplacements, voyages et représentation	4 000	1 389	1 956
Conciergerie	575	648	566
Assurances	587		549
Fournitures et frais de bureau	1 500	1 934	1 254
Télécommunications	960	2 407	2 562
Cotisations	1 400	80	2 599
Honoraires professionnels	12 000	10 734	13 007
Intérêts et frais bancaires	250	187	79
	<u>127 437</u>	<u>105 231</u>	<u>125 836</u>
	<u>158 437</u>	<u>131 421</u>	<u>215 890</u>
<b>Excédent lié aux activités de l'exercice</b>		<b>206 855</b>	20 347
<b>Excédent accumulé lié aux activités au début</b>	409 494	409 494	389 147
<b>Excédent accumulé lié aux activités à la fin</b>	409 494	<b>616 349</b>	409 494

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil des arts de Saguenay**  
**Variation des actifs financiers nets**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<b>Budget</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	\$	Réal \$	Réal \$
Excédent lié aux activités et augmentation des actifs financiers nets	-	206 855	20 347
Actifs financiers nets au début	409 494	409 494	389 147
Actifs financiers nets à la fin (note 8)	409 494	616 349	409 494

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conseil des arts de Saguenay

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) lié aux activités de l'exercice	206 855	20 347
Éléments hors caisse		
Variation nette des produits reportés	(121 528)	(27 054)
Variation nette de la juste valeur des placements	(67 855)	(50 992)
Produits nets de placements réinvestis	(728)	(1 004)
Variation nette d'éléments d'actif et de passif		
Comptes clients et autres créances	5 136	(9 266)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(4 917)	6 926
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>16 963</u>	<u>(61 043)</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Cession de placements et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		28 607
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produits reportés et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>3 000</u>	<u>12 781</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	<b>19 963</b>	<b>(19 655)</b>
Encaisse au début	<u>36 491</u>	<u>56 146</u>
Encaisse à la fin	<u><u>56 454</u></u>	<u><u>36 491</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conseil des arts de Saguenay

### Situation financière

au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>1 - STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME</b>		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	56 454	36 491
Comptes clients et autres créances (note 3)	7 030	12 166
Placements (note 4)	714 409	645 826
	<u>777 893</u>	<u>694 483</u>
<b>2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES</b>		
<b>PASSIFS</b>		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	5 680	10 597
Produits reportés (note 6)	155 864	274 392
	<u>161 544</u>	<u>284 989</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>616 349</b>	<b>409 494</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 8)</b>	<b>616 349</b>	<b>409 494</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur

## Conseil des arts de Saguenay

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

---

#### **1 - STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, exploite un centre de conseil et de soutien à la création, la production, la diffusion artistique professionnelle et de la relève sur le territoire de Ville de Saguenay. Il est un organisme culturel ou de communication enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

##### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* à l'exception de l'état des gains et pertes de réévaluation qui n'est pas présenté. L'organisme a choisi de ne pas appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

##### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### **Constatation des produits**

###### *Paiements de transfert*

Les paiements de transfert sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont autorisés et que l'organisme a satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste Passif au titre des paiements de transfert.

###### *Contributions*

Les contributions grevées d'affectations d'origine externe, sont présentées à titre de passif au poste Produits reportés et sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel elles sont utilisées aux fins prescrites. Les contributions non grevées d'affectations sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

###### *Produits de placements*

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits de placements incluent les produits d'intérêts et de dividendes, les gains et pertes résultants de la disposition des placements ainsi que les variations de la juste valeur.

## Conseil des arts de Saguenay

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur des produits d'intérêts.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits reportés.

#### *Paiements de transfert reçus sous forme de fournitures et de services*

L'organisme peut constater les paiements de transfert reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des actifs et des passifs financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**Conseil des arts de Saguenay**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2020

**3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Paiement de transfert gouvernemental à recevoir	5 650	10 922
Taxes à la consommation	<u>1 380</u>	<u>1 244</u>
	<u>7 030</u>	<u>12 166</u>

**4 - PLACEMENTS**

Les placements ont été constitués dans le cadre du programme Placement Culture. Les revenus de placements sur le fonds de dotation 10 ans sont comptabilisés aux revenus nets de placements, alors que les revenus de placements sur le fonds de réserve 2 ans étaient reportés. Les placements viennent à échéance à différentes dates entre novembre 2021 et mars 2028, et ils portent intérêt à taux variable à la discrétion de la Fondation communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds Mécénat Placement Culture		
Placements - réserve 2 ans		119 805
Placements - dotation 10 ans	487 321	440 678
Fonds sous gestion Marie Talbot	<u>227 088</u>	<u>85 343</u>
	<u>714 409</u>	<u>645 826</u>

La portion court terme distribuable des placements long terme s'élève à 345 593 \$ (155 224 \$ en 2019).

**5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 590	8 172
Salaires et charges sociales	<u>2 090</u>	<u>2 425</u>
	<u>5 680</u>	<u>10 597</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 2 111 \$ au 31 décembre 2020 (0 \$ au 31 décembre 2019).

**6 - PRODUITS REPORTÉS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	274 392	288 665
Montant constaté à titre de produits	(121 528)	(27 054)
Montants reçus relatifs à des dons dédiés	3 000	2 000
Pertes (revenus) nets de placements		<u>10 781</u>
Solde à la fin	<u>155 864</u>	<u>274 392</u>

**Conseil des arts de Saguenay**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2020

**7 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts et de dividendes		
Placements Mécénat Placement Culture	10 969	9 195
Autres	320	534
Produit de subvention Mécénat Placement Culture	121 528	23 554
Variation nette de la juste valeur des placements	67 855	42 226
Honoraires de gestion de placements	<u>(10 269)</u>	<u>(10 205)</u>
	<u>190 403</u>	<u>65 304</u>

**8 - EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Le conseil d'administration de l'organisme, en vertu d'une affectation d'origine interne, a affecté un montant de 121 528 \$ de l'excédent accumulé lié aux activités à des projets et des actions spécifiques ayant des effets multiplicateurs sur le milieu artistique de sa communauté. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**9 - PAIEMENTS DE TRANSFERT VILLE DE SAGUENAY**

Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu un subvention de fonctionnement de 130 000 \$ (130 000 \$ en 2019) et une subvention d'aide à la planification stratégique de 6 000 \$ en 2019. L'organisme a aussi bénéficié de services gratuits provenant de la Ville de Saguenay. Ces services concernent la location des locaux, la conciergerie et les télécommunications. La juste valeur de ces services s'élève à 8 072 \$ (8 040 \$ en 2019) et a été comptabilisée. Finalement l'organisme a obtenu auprès de Ville de Saguenay un remboursement de 1 198 \$ (1 813 \$ en 2019) en lien avec des dépenses d'assurances et de fournitures de bureau.

**10 - RISQUES FINANCIERS**

**Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix.

*Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

*Risque de prix*

L'organisme est exposé au risque de prix en raison des placements, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

## Conseil des arts de Saguenay

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

#### 11 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après un protocole d'entente avec un donateur, à verser une somme de 2 000 \$ pour le prochain exercice. L'organisme s'est aussi engagé à verser aux Ateliers d'artistes TOUTTOUT, en vertu d'un protocole d'entente, une somme de 5 000 \$ pour les ateliers CAS/UQAC. De plus, selon une décision du conseil d'administration et via un engagement écrit, l'organisme s'est engagé à verser 6 000 \$ au Théâtre à bout portant.

#### 12 - INFORMATION SUR LE FONDS DES ARTS

Tel que prévu selon le décret, Ville de Saguenay administre et a la garde d'un fonds spécial qui sert exclusivement à des versements de subventions et à pourvoir aux frais de fonctionnement du Conseil des arts. Ce fonds est constitué des sommes suivantes :

- Dons, legs et subventions;
- Contributions à même le budget de Ville de Saguenay.

Le Conseil des arts de Saguenay a un pouvoir de recommandation relativement aux subventions à verser annuellement et le Conseil municipal entérine ces recommandations.

À titre d'information et selon les données fournies par Ville de Saguenay au 31 décembre 2020, les opérations du fonds réservé se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Participation financière de la ville	594 600	560 000
Participation financière de la ville au programme de soutien aux projets spéciaux	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>
	<u>644 600</u>	<u>610 000</u>
<b>Charges</b>		
Sommes versées au Conseil des arts pour son fonctionnement	130 000	130 000
Aides financières accordées aux organismes professionnels (note 13)	458 500	430 000
Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux	<u>46 900</u>	<u>49 800</u>
	<u>635 400</u>	<u>609 800</u>
Surplus de l'exercice	9 200	200
Solde du fonds réservé au début	<u>5 594</u>	<u>5 394</u>
Solde du fonds réservé à la fin	<u>14 794</u>	<u>5 594</u>

**Conseil des arts de Saguenay**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2020

**13 - AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES AUX ORGANISMES PROFESSIONNELS**

Au cours de l'exercice, Ville de Saguenay, suite aux recommandations du Conseil des arts de Saguenay, a accordé des aides financières dans le cadre du Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO) aux organismes suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Ateliers d'artistes TouTTout	17 500	16 000
Bande Sonimage	14 500	12 000
Caravane Films productions	50 500	50 000
Centre Bang	45 000	45 000
Centre d'expérimentation musicale		20 000
Corporation des métiers d'art	7 000	7 000
Festival des musiques de création du Saguenay-Lac-St-Jean	25 000	30 000
Festival international des arts de la marionnette à Saguenay (FIAM)		25 000
Festival Jazz et Blues Héritage	10 000	10 000
Théâtre La rubrique inc.	70 000	45 000
La Tortue Noire	22 000	22 000
Le rendez-vous musical de Laterrière à saveur régionale		5 000
Le Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean	35 500	35 000
Le Lobe	23 000	23 000
L'oeuvre de l'autre		3 000
Les productions du C.E.M.	21 500	
Société d'art lyrique du Royaume	18 000	
Théâtre à bout portant	17 000	16 000
Théâtre Cri	25 000	25 000
Théâtre 100 Masques	16 000	
Théâtre du Faux Coffre	23 000	23 000
Théâtre Les Amis de Chiffon inc.	18 000	18 000
	<u>458 500</u>	<u>430 000</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a accordé des aides financières dans le cadre du Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO), à même ses fonds sous gestion libérés du programme Mécénat Placement Culture aux organismes suivants :

	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
	\$	\$
Société d'art lyrique du Royaume		20 000
Théâtre 100 Masques		18 000
	<u>-</u>	<u>38 000</u>

## Conseil des arts de Saguenay

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

#### 14 - AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN DES PROJETS SPÉCIAUX (PSPS)

Au cours de l'exercice, Ville de Saguenay, suite aux recommandations reçues du Conseil des arts de Saguenay, a accordé des aides financières dans le cadre du Programme de soutien des projets spéciaux (PSPS) aux organismes suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-St-Jean	10 357	12 000
Hyperfluides	6 357	
Bande Sonimage	8 000	
Atelier TouTTouT	12 000	
Boîte Rouge Vif	6 386	
École Florence-Fourcaudot	6 900	
Centre d'expérimentation Musicale		12 000
Théâtre à bout portant		9 600
Association professionnelle des écrivains de la Sagamie		8 000
Caravane Films productions		8 000
	<u>50 000</u>	<u>49 600</u>
Plus : Solde à payer 2019 (retenue de 10 %)	8 060	8 260
Moins : Solde à payer 2020 (retenue de 10 %)	<u>(11 160)</u>	<u>(8 060)</u>
	<u>46 900</u>	<u>49 800</u>

Au cours de l'exercice 2018, l'organisme a bonifié les aides financières accordées dans le cadre du Programme de soutien des projets spéciaux, à même ses fonds sous gestion libérés du programme Mécénat Placement Culture en accordant des fonds aux organismes suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde à payer 2018 à Guillaume Tremblay	1 000	1 000
Solde à payer à la fin de l'exercice à Guillaume Tremblay		1 000
Paiement effectué durant l'exercice	<u>1 000</u>	<u>-</u>

**dossier de presse**



# Le Colin James Blues Trio en renfort pour la 25e édition du Festival jazz et blues de Saguenay

DANIEL CÔTÉ  
Le Quotidien

**Derrière les épreuves se cachent des opportunités, dit-on. C'est ce que tend à démontrer l'expérience vécue par la direction du Festival jazz et blues de Saguenay, il y a dix jours. Elle a alors appris, par le biais de son gérant, que la chanteuse canadienne Nikki Yanofsky annulait sa participation à l'événement, qui, cette année, célébrera son 25e anniversaire.**

« Nous avons une bonne prévente en vue de son spectacle, qui devait être présenté le 24 avril au Théâtre Banque Nationale (de Chicoutimi). Comme il y avait un conflit d'horaire, nous devons trouver quelqu'un au pied levé et c'est ainsi que Carl Huth, notre directeur général,

a relancé Colin James », a raconté Jacques Dubé, responsable des relations avec la presse, au cours d'une entrevue accordée au Quotidien.

Maintes fois, au cours des années précédentes, le festival avait tenté sa chance auprès du bluesman canadien. Il y a toujours eu un os, cependant, même si les démarches étaient engagées dans un délai raisonnable. Il s'agissait donc d'une gageure, mais la nouvelle tentative aura été la bonne. Le Colin James Blues Trio remplacera Nikki Yanofsky au même endroit, dans la même case horaire.

« En vertu d'un alignement des astres, ça s'est concrétisé. Il faut croire que nous étions dus pour le signer, lui qui en sera à sa première participation au festival. Je ne sais pas ce qui a fait pencher la balance en notre faveur, mais ça se pourrait que Steve Marriner, son harmoniciste, ait dit un bon mot à Colin James. Il a souvent joué au festival, en effet, notamment l'an dernier, avec Harry Manx. C'est un chic type », fait remarquer Jacques Dubé.

### **Forte demande**

La conférence de presse tenue mardi, au Théâtre Banque Nationale, a permis d'apprendre une autre bonne nouvelle : le 25 avril, à 16 h, le Choeur Expérience Gospel se produira à la cathédrale de Chicoutimi. « Les billets coûteront 30 \$ et de cette somme, 20 \$ seront remis à la Fabrique Saint-François-Xavier pour l'aider à assumer sa mission », note le porte-parole du festival.

Il prévoit une forte assistance, ce qui sera également le cas le 25 avril, à 19 h 30, au Théâtre Banque Nationale. La rencontre de Florence K et de l'Orchestre symphonique du Saguenay suscite tellement d'intérêt que les dernières places disponibles se trouvent au balcon. « Nous proposerons un mélange de chansons connues et d'extraits de son nouvel album, le tout avec des arrangements symphoniques », a précisé le chef de la formation, Jean-Michel Malouf.

Il faut donc se hâter pour réserver, un conseil qui vaut également pour les spectacles présentés dans les restaurants, affirme Jacques Dubé. « Il est important de planifier ses sorties, puisque dans ces établissements, le nombre de places est limité, énonce-t-il. L'Inter est presque plein, par exemple, en vue du passage du Stephen Barry Band, le 22 avril. »

D'autres têtes d'affiche illumineront la 25<sup>e</sup> édition, qu'on pense à la chanteuse Émilie Claire Barlow, attendue le 22 avril au Théâtre Banque Nationale, au groupe Mouse On The Keys (hôtel Chicoutimi, le 23 avril), à l'organiste Lachy Doley (hôtel Chicoutimi, le 25 avril) ou à Marco Calliari, qui chantera au Côté-Cour de Jonquière, le 23 avril, à 20 h. S'y ajouteront les artistes qui, du 21 au 25 avril, seront accessibles gratuitement à l'intérieur du Dôme, une salle aménagée à l'angle des rues Racine et Bégin.

La liste des activités est bien plus longue, ce qui donne la mesure du chemin parcouru depuis 1996, alors que le festival naissant avait accueilli 12 artistes à l'intérieur d'un seul lieu de diffusion. Aujourd'hui, le comité organisateur dispose d'un budget de 400 000 \$, tandis que le nombre d'entrées oscille entre 25 000 et 30 000. « C'est devenu notre barème. La fréquentation est stable », se réjouit Jacques Dubé.



**Le directeur général du Centre d'expérimentation musicale, Guillaume Thibert, annonce que six spectacles seront présentés à la Salle Murdock de Chicoutimi, cette année, à l'occasion du Festival jazz et blues de Saguenay.**

### **LE CEM ENCORE PLUS PRÉSENT**

Il faut croire que l'expérience tentée l'année dernière a été concluante. Non seulement le Centre d'expérimentation musicale (CEM) occupera-t-il la salle Murdock pendant trois jours, à l'occasion du Festival jazz et blues de Saguenay, mais l'offre sera plus abondante. Six spectacles seront à l'affiche, à la faveur de plateaux doubles accessibles au coût de 20 \$ par soirée.

Le premier à se lancer, le 23 avril, à 20 h 30, sera le contrebassiste Frédéric Alarie. Cet artiste de grande notoriété sera accompagné par le percussionniste Robert Pelletier, qu'on entendra notamment au vibraphone, et par le guitariste Pascal Beaulieu. Quant au second versant du programme, il sera animé par viñu-vinu, une formation menée par Gabriel Vinuela-Pelletier, créateur d'une production intitulée Exilio Transitorio.

« Cette soirée prendra une couleur électro, tandis qu'avec la deuxième, on entrera dans le groove, dans le rythme », avance le directeur général du CEM, Guillaume Thibert. Il réfère au guitariste Alex Gariépy, un finissant en musique au Collège d'Alma. Il se pointera le 24 avril avec quatre musiciens, avant de céder la place au bassiste Carl Mayotte. Celui-ci a créé de nouvelles pièces en compagnie de Guy Tremblay (saxophone), Ovide Coudé (guitare) et Mathieu Létourneau (batterie).

L'ultime rendez-vous, prévu pour le 25 avril, témoignera des maillages effectués par le CEM dans les dernières années. Après le Eyevin Trio, les amateurs pourront découvrir la musique concoctée par des gens du CEM, de concert avec ceux de l'Upstream Music Association, basés à Halifax. « Ce sont des musiciens exceptionnels et pendant cette soirée, on pourra entendre du jazz moderne, très contemporain », annonce Guillaume Thibert.

Il apprécie l'opportunité offerte au CEM dans le contexte du festival, une initiative qui avait attiré un bon nombre d'amateurs au Centre des arts et de la culture de Chicoutimi, au printemps 2019. « Nous essayons de créer un événement à l'intérieur de l'événement. C'est le moment de découvrir des choses nouvelles, mais qui sont aussi accessibles », fait valoir le patron du CEM.

Ajoutons, au bénéfice des oiseaux de nuit, que le CEM animera une nouvelle fois le Dôme. Un quatuor sera présent les 24 et 25 avril, à compter de 23 h, et d'autres musiciens le rejoindront sur la scène dressée près de la cathédrale de Chicoutimi. « Comme les gens improvisent, ça fonctionne avec des artistes provenant de tous les horizons, le blues autant que le jazz, rapporte Guillaume Thibert. Ça marche très bien et l'an passé, c'était plein. »

DANS LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

# Quatrième édition du programme de soutien à la recherche-création

ÉMILIE MORIN

emorin@lequotidien.com

La MRC du Fjord-du-Saguenay a lancé un appel de projets à tous les artistes de son territoire, qui pourraient se mériter une bourse à la hauteur de 7000 \$ dans le cadre d'un programme de soutien à la recherche-création en partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay. Il s'agit de la quatrième édition du programme, qui a pris naissance en 2014.

« [Le principe de la recherche-création] c'est que les artistes doivent démontrer qu'ils vont faire quelque chose de nouveau avec les sous, explique Shirley Claveau, agente en développement culturel et aux nouveaux arrivants à la MRC du Fjord-du-Saguenay. L'œuvre choisie sera diffusée soit sur le territoire de la MRC, soit lors d'un événement. »

Depuis le début du programme, six artistes provenant de divers domaines de création ont été récompensés. Littérature, arts de

la scène, courts et longs métrages, musique, sculptures : la bourse couvre plusieurs domaines des arts et de la culture. Les personnes intéressées ont jusqu'au 23 mars pour envoyer leur candidature.

Shirley Claveau remarque que, parmi les candidatures, une vingtaine de noms semblent se répéter lors de chaque édition, un possible indicatif des artistes reconnus sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay, bien qu'il soit difficile d'établir un réel recensement. Elle ajoute toutefois que c'est pour que ces artistes soient reconnus que le programme est né. « [Le programme de soutien] a vu le jour pour permettre l'accès à la reconnaissance du travail et de la pratique artistique des artistes professionnels des municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay. » Puisque la reconnaissance des artistes provient en grande partie de leur milieu, c'est un jury de pairs qui décidera des deux projets gagnants, lesquels seront dévoilés en juin prochain.

Le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Gérald Savard, a

manifesté sa fierté dans un entretien téléphonique avec *Le Quotidien*. « Ça permet de reconnaître [les artistes et les artisans] sur notre territoire, a commenté M. Savard. C'est un montant intéressant qu'on donne, et je pense que les gens sont fiers [de ce programme], et la MRC est fière d'avoir ça sur notre territoire. » M. Savard avait également énoncé, via communiqué, que le programme contribuait à « faire rayonner le riche milieu culturel du territoire ».



Le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Gérald Savard, souligne sa fierté de renouveler le programme de soutien en recherche-création. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



## **Le Conseil des arts de Saguenay appelle à la solidarité**

14 mars 2020 15h18

Eve-Marie Fortier  
Le Quotidien

**Diverses actions solidaires sont menées au Québec par les organismes et entreprises face à la propagation de la COVID-19. Quelques-unes le sont également dans la région. Le Conseil des arts de Saguenay demande notamment la solidarité de la population afin d'atténuer l'impact des mesures mises en place par le gouvernement sur le milieu culturel.**

Des formulaires sont distribués par Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean afin que les artistes et organismes estiment leur perte. Kathy Boucher, directrice générale du Conseil des arts de Saguenay, explique que la crise qui entoure la COVID-19 touche tous les secteurs, dont la communauté culturelle.

« Dans le milieu culturel, les gens donnent sans compter. Il est donc normal qu'ils ressentent une certaine déception lorsque le projet sur lequel ils travaillent depuis longtemps n'ait pas lieu pour des circonstances hors de leur contrôle. » L'exemple de l'annulation de la 24e édition du festival REGARD a notamment été cité par Mme Boucher. « Les organisateurs ont beaucoup investi, mais n'auront pas tous les revenus prévus, a-t-elle affirmé. En plus de la déception de ne pas réaliser le projet après tout ce travail, il y a un impact financier.

La directrice générale explique que le Conseil des arts de Saguenay est en mode gestion de crise, puisque la situation évolue de jour en jour.

Elle ajoute également que l'appui du public est primordial pour les artistes. « Des mouvements s'orchestrent actuellement dans le monde entier. Au lieu de se faire rembourser leurs billets de spectacle auquel ils ne pourront plus assister, certaines personnes préfèrent en faire don afin de soutenir leurs artistes. Il est déjà difficile pour eux de vendre des albums, c'est certain que des annulations de spectacles peuvent les placer dans des situations précaires. »

Selon Kathy Boucher, la culture est ce qui nous distingue. « Nos artistes sont là pour porter un regard particulier sur notre société. Lorsque nous allons dans une nouvelle ville, ce ne sont pas les hôpitaux que nous souhaitons visiter, mais plutôt les musées et les salles de spectacle. » La culture serait également ce qui nous permet de nous exprimer. « Prenons l'exemple de l'Italie. Actuellement, tout le monde doit rester dans sa maison, mais quelques citoyens ont décidé d'ouvrir leurs fenêtres pour partager leurs émotions en chantant », a-t-elle ajouté.

# Soutenir et investir en culture, l'affaire de tous

« Le tout premier geste que l'on peut poser pour soutenir la culture, c'est d'abord et avant tout de reconnaître son utilité et son apport à la société », exprime Kathy Boucher, directrice générale du Conseil des arts de Saguenay. Lorsqu'il est question d'investir en culture et de contribuer à l'essor du milieu culturel, le sujet peut sembler complexe, pourtant il n'en est rien selon Mme Boucher. Pour se consacrer à leur art, innover, expérimenter, développer, les artistes ont besoin d'être soutenus financièrement. Les besoins sont grands et l'apport de financement privé est essentiel. Mais concrètement comment investir en culture et pourquoi devrait-on le faire?

« Il faut amener le citoyen à se voir comme partie prenante du milieu culturel, pense Kathy Boucher. Son implication permet la valorisation du travail des artistes et le développement de projets innovants. Quand on prend un événement comme le festival REGARD, il faut se rappeler qu'au début, il s'agissait d'un risque artistique. Mais les gens ont répondu présents et ont démontré leur intérêt. Aujourd'hui, c'est un événement qui attire des milliers de festivaliers et qui se déploie jusque dans les écoles avec son programme scolaire », prend-elle à titre d'exemple.

« Les Québécois sont attachés à leur culture, ils en sont fiers. Maintenant, il faut changer les perceptions comme quoi parce qu'on paie des impôts, on soutient la culture. Il faut qu'individuellement, on se sente davantage concerné », poursuit Kathy Boucher.

## La culture, accessible et enrichissante

Il y a de nombreuses raisons de consommer la culture. Selon Patrick Moisan, codirecteur au centre Bang, il faut cesser de regarder uniquement du côté des besoins financiers des artistes et plutôt prendre en compte l'apport à l'individu.

Prendre part à la vie culturelle, c'est ouvrir ses horizons, faire de nouvelles découvertes, socialiser, échanger, discuter, faire partie d'une communauté active. L'art, quelle que soit sa forme, contribue également à briser l'isolement. « Il ne faut pas oublier l'indice du bonheur. L'art rend heureux, rappelle Kathy Boucher. On assiste à un spectacle, on visite une exposition, on achète une œuvre parce que ça nous fait plaisir, ça nous rend heureux. »

Certains y voient également une opportunité d'investissement. « Il y a différents types de donateurs. Certains soutiennent la culture par amour de l'art, par intérêt, d'autres pour être de bons citoyens corporatifs et d'autres encore achètent de l'art, car ils y voient une forme d'investissement », exprime M. Moisan.

Quant à savoir comment bien investir dans l'art, les galeries demeurent des sources crédibles et dignes de confiance, selon ce dernier. Dans la région, bien qu'il y ait quelques collectionneurs privés, il n'existe encore aucun groupe organisé comme les cercles de collectionneurs qu'on retrouve dans les grands centres. Ceux-ci sont souvent à l'origine d'événements, mais ils



**Kathy Boucher,**  
directrice générale du  
Conseil des arts de Saguenay

PHOTO : LE QUOTIDIEN,  
JEANNOT LÉVESQUE

À Bang, nous avons des membres qui par amour de l'art vont adhérer à notre structure, mais nous avons aussi la librairie (Point de suspension) qui nous permet de combler une part importante de nos besoins financiers ainsi que des espaces locatifs et un parc d'équipements partagés (pour la diffusion et la production), mentionne-t-il. Pour les artistes, la situation est tout autre. Ils ne peuvent accéder

Le vendredi 25 juin

 18°C

ARTS



7 juillet 2020 22h04



## Le Conseil des arts de Saguenay appuie six projets



DANIEL CÔTÉ  
Le Quotidien



**Danse, musique, cinéma, arts visuels. Les six initiatives que vient d'appuyer le Conseil des arts de Saguenay, à même une enveloppe totalisant 50 000 \$, recourent une large part du champ de la création. Elles verront le jour grâce à l'Entente sur le développement culturel de Saguenay, dont la ville est partie prenante avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.**

**D**ans l'annonce effectuée par voie de communiqué, mardi, on rappelle que le Programme de soutien aux projets spéciaux, le véhicule emprunté par les fonds afin qu'ils soient canalisés vers les artistes, existe depuis 2006. «Près d'une centaine d'oeuvres en théâtre, musique, arts visuels, littérature, danse et métiers d'art ont été réalisées grâce à cette initiative», précise Kathy Boucher, directrice générale du Conseil des arts de Saguenay.

est-il du projet de danse piloté par l'École Florence-Fourcaudot. Il donnera lieu à de courtes scènes permettant d'aborder le thème de la santé mentale. Quant au partenariat entre le Théâtre CRI et la publication Rebâtir le ciel, spécialisée en art contemporain, il sera centré sur ce que vivent les personnes de la diversité sexuelle ou de genre.

De son côté, La Boîte Rouge Vif disposera de ressources supplémentaires afin de donner une plus grande résonance aux arts autochtones. Elle compte y parvenir en favorisant une meilleure intégration des artistes dans les réseaux québécois et canadiens. Toujours en arts visuels, le projet *Entretiens*, chapeauté par l'artiste Cindy Dumais et Touttout, centre de production en art actuel, mènera à la réalisation d'un film d'art jumelé à une conférence.

La création passe également par les nouvelles technologies, ce que démontrera la collaboration entre l'entreprise Strateolab et la bande Sonimage. Celle-ci jettera les bases d'un film en animation 3D comportant une part de réalité virtuelle. Enfin, l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean a demandé au compositeur Denis Gougeon d'écrire un concerto pour flûte et orchestre que créera la soliste Catherine Chabot.

Le vendredi 25 juin

18°C

ARTS



7 septembre 2020 16h11



## 310 000\$ pour des projets artistiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean



ANNE-MARIE GRAVEL  
Le Quotidien



**L'entente de partenariat territorial en lien avec la communauté du Saguenay-Lac-Saint-Jean est prolongée pour un an. Un montant de 310 000 \$ supplémentaire est investi afin de permettre à de nouveaux projets de voir le jour au cours de l'année 2021.**

**L**e Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de Maria-Chapdelaine, du Domaine-du-Roy, du Fjord-du-Saguenay, les villes d'Alma, de Dolbeau-Mistassini, de Saguenay, ainsi que le Conseil des arts de Saguenay, en collaboration avec Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont

«On devait renégocier une nouvelle entente de trois ans, mais, en raison de la situation exceptionnelle, on a demandé de reconduire l'entente actuelle dans les mêmes conditions pour une année supplémentaire. Ça va nous laisser le temps de nous préparer pour la prochaine négociation», explique Gabrielle Desbiens, directrice générale de Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Un nouvel appel de projets est donc lancé pour l'année 2021. Artistes, écrivains et organismes artistiques professionnels installés sur le territoire régional ont jusqu'au 26 novembre prochain pour soumettre leurs projets.

Les initiatives proposées doivent impliquer des partenariats avec la collectivité ou des intervenants du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le programme géré par le CALQ vise à stimuler la création artistique dans la région, à favoriser la rétention des artistes et écrivains, ainsi qu'à contribuer à leur essor. Favoriser l'intégration des technologies numériques dans la pratique artistique figure aussi dans la liste des objectifs. Les organismes professionnels structurants peuvent également en bénéficier afin de développer les arts et lettres sur le territoire ainsi qu'en dehors de la région.

Un soutien technique est disponible afin d'accompagner ceux qui désirent déposer un projet. Jérôme Asselin, agent de liaison à Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean, est à leur disposition via le 418 540-7913 ou le [liaison@cultureslsj.ca](mailto:liaison@cultureslsj.ca).

Tous les détails du programme sont disponibles au [culturesaguenaylacsaintjean.ca](http://culturesaguenaylacsaintjean.ca).

---

Le vendredi 25 juin

 18°C

ARTS



10 décembre 2020 20h17



# Saguenay débloque 200 000\$ de plus pour ses artistes



ANNE-MARIE GRAVEL  
Le Quotidien



## **Un appel de projets est lancé par la Ville et par le Conseil des arts de Saguenay dans le cadre d'une édition spéciale de son Programme de soutien aux projets spéciaux.**

**L**es artistes et organismes ont jusqu'au 24 janvier prochain, minuit, pour soumettre leurs projets au [www.conseildesartssaguenay.com](http://www.conseildesartssaguenay.com). Chacune des propositions retenues pourra bénéficier d'un montant pouvant aller jusqu'à 10 000 \$. L'enveloppe permet également de voir passer le nombre de projets sélectionnés de cinq à 20. Un artiste ou un organisme est autorisé à faire deux propositions.

« Nous savons tous que la pandémie a affecté tous les milieux de notre société et en particulier le monde culturel. Nous nous devons de faire un effort supplémentaire pour donner un coup de pouce au milieu culturel afin de l'aider à passer au travers la crise et offrir des moments de bonheur à notre population », a expliqué la mairesse de Saguenay, Josée Néron, dans le cadre d'un point de presse virtuel en compagnie de Guylaine Simard, présidente du Conseil des arts de Saguenay.

Cette dernière s'est dite reconnaissante de voir un montant supplémentaire investi dans la culture. « Je me réjouis de cet apport. C'est un soutien tangible au milieu culturel affligé par la pandémie, a-t-elle affirmé. La culture est vitale, elle contribue au bien-être des citoyens. Ce montant aura des retombées directes sur les artistes au moment où ils en ont besoin. »

La création du nouveau volet ponctuel est possible dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Saguenay, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et du Conseil des arts de Saguenay.

Le volet « consolidation, restructuration et développement » servira au renforcement, à la stabilisation et à l'adaptation du travail des artistes et de leurs œuvres dans le contexte de la pandémie.

Le programme fera preuve de souplesse, notamment en ce qui concerne les échéances de livraison des projets, afin de soutenir les artistes et organismes sé-

La mairesse Josée Néron a également ouvert la porte à une possible augmentation de l'enveloppe. « Si on voit qu'un projet pourrait se marier avec des programmes de la SODEC, du Conseil des arts du Québec ou d'autres programmes, on pourrait bonifier l'enveloppe. »

Carl Dufour, président de la Commission des arts et de la culture de Saguenay, estime que le nouveau montant contribuera à l'essor des artistes et organismes du territoire. « Nous souhaitons que les artistes et organismes puissent se faire valoir à Saguenay, mais aussi au niveau national et international. »

Les artistes et organismes de Saguenay composent avec des conditions difficiles, depuis le début de la pandémie.

« Il y a beaucoup d'incertitude, témoigne Luc-Michel Belley, chef de la Division arts, culture et bibliothèques de Saguenay. Ils ne peuvent pas encore faire le bilan complet des impacts de la pandémie. Ils ont tous fait un exercice de plan quand même, mais ils ont des plans A, B, C et même D. Heureusement, c'est un milieu souple habitué de s'adapter. »

Depuis sa mise en place en 2006, le programme a permis la création de plus d'une centaine d'oeuvres en théâtre, musique, art visuel, littérature, danse et métiers d'art

---

---

Le vendredi 25 juin

18°C

LA VITRINE



CULTURE SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

4 septembre 2020 11h30



## Soutenir et investir en culture, l'affaire de tous



SOPHIE RICHARD - RÉDACTRICE PUBLICITAIRE  
Le Quotidien



**«Le tout premier geste que l'on peut poser pour soutenir la culture, c'est d'abord et avant tout de reconnaître son utilité et son apport à la société», exprime Kathy Boucher, directrice générale du Conseil des arts de Saguenay. Lorsqu'il est question d'investir en culture et de contribuer à l'essor du milieu culturel, le sujet peut sembler complexe, pourtant il n'en est rien selon Mme Boucher. Pour se consacrer à leur art, innover, expérimenter, développer, les artistes ont besoin d'être soutenus financièrement. Les besoins sont grands et l'apport de financement privé est essentiel. Mais concrètement comment investir en culture et pourquoi devrait-on le faire?**

loppement de projets innovants. Quand on prend un événement comme le festival REGARD, il faut se rappeler qu'au début, il s'agissait d'un risque artistique. Mais les gens ont répondu présents et ont démontré leur intérêt. Aujourd'hui, c'est un événement qui attire des milliers de festivaliers et qui se déploie jusque dans les écoles avec son programme scolaire», prend-elle à titre d'exemple.

«Les Québécois sont attachés à leur culture, ils en sont fiers. Maintenant, il faut changer les perceptions comme quoi parce qu'on paie des impôts, on soutient la culture. Il faut qu'individuellement, on se sente davantage concerné», poursuit Kathy Boucher.

### **La culture, accessible et enrichissante**

Il y a de nombreuses raisons de consommer la culture. Selon Patrick Moisan, codirecteur au centre Bang, il faut cesser de regarder uniquement du côté des besoins financiers des artistes et plutôt prendre en compte l'apport à l'individu.

Prendre part à la vie culturelle, c'est ouvrir ses horizons, faire de nouvelles découvertes, socialiser, échanger, discuter, faire partie d'une communauté active. L'art, quelle que soit sa forme, contribue également à briser l'isolement. «Il ne faut pas oublier l'indice du bonheur. L'art rend heureux, rappelle Kathy Boucher. On assiste à un spectacle, on visite une exposition, on achète une oeuvre parce que ça nous fait plaisir, ça nous rend heureux.»

Certains y voient également une opportunité d'investissement. «Il y a différents types de donateurs. Certains soutiennent la culture par amour de l'art, par intérêt, d'autres pour être de bons citoyens corporatifs et d'autres encore achètent de l'art, car ils y voient une forme d'investissement», exprime M. Moisan.

Quant à savoir comment bien investir dans l'art, les galeristes demeurent des sources crédibles et dignes de confiance, selon ce dernier. Dans la région, bien qu'il y ait quelques collectionneurs privés, il n'existe encore aucun groupe organisé comme les cercles de collectionneurs qu'on retrouve dans les grands centres. Ceux-ci sont souvent à l'origine d'événements, mais ils contribuent également à la transmission des connaissances.

Il faut savoir que le milieu culturel bénéficie d'aide financière provenant des différents paliers gouvernementaux. À cela s'ajoute, les dons corporatifs et le maillage art et affaires. Quant aux citoyens, amateurs d'art ou non-initiés, ils contribuent au soutien du milieu culturel de diverses façons, en consommant des biens ou des services, en faisant des dons individuels ou encore en soutenant des organisations à vocation culturelle.

«Le financement d'un organisme ne peut venir à 100% du secteur public, explique Patrick Moisan. Il faut faire preuve de créativité pour aller chercher la part du privé. À Bang, nous avons des membres qui par amour de l'art vont adhérer à notre structure, mais nous avons aussi la librairie (Point de suspension) qui nous permet de combler une part importante de nos besoins financiers ainsi que des espaces locatifs et un parc d'équipements partagés (pour la diffusion et la production), mentionne-t-il. Pour les artistes, la situation est tout autre. Ils ne peuvent accéder au même mode de financement privé.»

Ce dernier est d'avis que la contribution citoyenne prend ainsi tout son sens. «On veut le bouleversement qui va permettre la création d'oeuvres innovantes. On veut des oeuvres fortes. Pour ça, il faut donner aux artistes le temps de créer», souligne-t-il.

Kathy Boucher abonde dans le même sens. «L'artiste est le seul producteur qui fait fi de son client. Il doit pouvoir créer sans contrainte, être libre dans sa démarche», soutient-elle. C'est d'ailleurs pour soutenir les artistes dans la recherche et la création que le Conseil des arts de Saguenay entreprendra des changements importants en 2021. Il offrira des bourses d'artistes, lui qui soutenait auparavant que les organismes artistiques professionnels.

Rappelons que le financement du Conseil des arts de Saguenay découle en grande partie de Ville de Saguenay, mais qu'il repose aussi sur des ententes d'appariements financiers qui permettent de bonifier chaque dollar alloué sous forme de don au Fonds sous gestion Marie Talbot.

## 200 000 \$ pour les projets du milieu culturel

Frédérique Lefebvre 10 décembre 2020 1,200 Vues

La Ville de Saguenay et le Conseil des arts du Saguenay ont annoncé une contribution de 200 000 \$ en 2021, à une nouvelle édition du Programme de soutien aux projets spéciaux pour le milieu culturel. Ce budget annoncé lors d'une conférence de presse, mardi après-midi, permettra d'assurer la survie des artistes et professionnels de la scène culturelle.

« Étant donné que la pandémie a fait très mal à nos artistes et à nos organismes culturels, je crois que ce programme servira au renforcement, à la stabilisation et à la consolidation du travail de tout le monde. Un dollar investi en culture représente des retombées économiques, mais ce sont aussi des répercussions sur le bonheur de vivre dans notre ville », a laissé entendre la mairesse de Saguenay Josée Néron, enjouée par cette annonce.

Les artistes et les organismes culturels doivent déposer leurs projets d'ici le 24 janvier afin de pouvoir bénéficier d'une subvention de 10 000 \$. Les projets seront soumis à un jury qui analysera les demandes en fonction de l'ordre d'excellence artistique et de la pertinence.



La mairesse a été remerciée à maintes reprises pour son dévouement envers la culture.

« Une bonification pourrait être apportée à l’enveloppe de 200 000 \$, si l’on voit que les projets peuvent se marier avec des subventions du ministère du Tourisme, de la Société de développement des entreprises culturelles et du Conseil des arts et des lettres du Québec. Cela va permettre à notre monde de la culture de pouvoir se relever et d’être au rendez-vous lorsqu’on pourra enfin en bénéficier tous ensemble », a ajouté Josée Néron.

En d’autres termes, le budget pourrait permettre aux artisans de se faire valoir et d’établir diverses collaborations ou partenariats avec le secteur privé.

« On veut que nos artistes se fassent reconnaître tant à l’échelle nationale qu’internationale. Ce programme permettra aussi à notre relève artistique de se faire connaître. On cherche des projets qui vont se rapprocher dans les actions et les processus des artistes et de la communauté », a expliqué le conseiller et responsable des arts et de la culture Carl Dufour.

#### **Baume sur le cœur**

« Je me réjouis tellement d’être ici cet après-midi. Cette annonce apporte un soutien tangible au milieu culturel durement affligé par la pandémie. C’est un geste significatif de la Ville », a lancé la présidente du Conseil des arts de Saguenay Guylaine Simard.

La présidente a également laissé entendre que les artistes pouvaient déposer de un à deux projets.

## À propos de Frédérique Lefebvre



Originnaire de la ville de Saint-Hyacinthe, Frédérique, est une jeune femme empreinte d'énergie et curieuse de vie. Elle s'est découverte une passion grandissante pour les séries et les romans policiers. Elle bouillonne d'envie d'être l'éventuelle journaliste d'enquête à l'image de Monic Néron. Son désir d'en apprendre davantage tous les jours et d'être informé sur tout ce qui la chevauche est un « essentiel » à ses yeux. Débrouillarde et organisée, Frédérique est tout de même une grande ricaneuse, qui n'a pas peur de faire entendre ses idées. Elle agit à titre de journaliste-collaboratrice pour le webmagazine LaCerise.ca depuis près d'un an et s'épanouit pleinement en écrivant sur des sujets du jour.



**UQAC**

Université du Québec  
à Chicoutimi

**Culture  
et Communications**

**Québec** 



FONDATION  
THOMAS-LÉON  
TREMBLAY

MÉCÉNAT  
**PLACEMENTS**  
*Culture*



**Conseil des arts**

D E S A G U E N A Y

**RAPPORT ANNUEL 2020**

[www.conseildesartssaguenay.com](http://www.conseildesartssaguenay.com)